

TRIMESTRIEL : AVRIL/MAI/JUIN 2025 - 6€

Belgique-Belgie  
PP Bruxelles 1  
1/1770  
P601044  
Envoi  
non prioritaire  
à taxe réduite

GRESEA ÉCHOS N. 122

# GRESEA ÉCHOS

Revue trimestrielle du Groupe de REcherche pour une Stratégie Économique Alternative

EUROPE  
NOUVELLE DONNE,  
VIEILLES IMPASSES



# S O M M A I R E

## **Éditorial** **Plus d'Europe ?**

Cédric Leterme, Gresea *p. 3*

## **1. Draghi Blues, ou l'éternel retour de la politique industrielle européenne**

Jean-Christophe Defraigne, UCLouvain *p. 7*

## **2. Nouveaux équilibres politiques en Europe**

Cédric Leterme, Gresea *p. 17*

## **3. L'Europe doit se libérer de sa soumission à l'impérialisme américain**

Juan Lovera, Handel Anders!,  
Transnational Institute (TNI) *p. 35*

## **4. Politiques migratoires européennes : de l'enlisement à l'urgence d'une justice migratoire**

Cécile Vanderstappen, CNCD *p. 51*

## **5. Du FSE à l'ECSA, l'altermondialisme dans l'impasse ?**

Pierre Khalfa, ATTAC France *p. 61*



# ÉDITORIAL

## Plus d'Europe ?

L'affaire est entendue. Face aux menaces qui se multiplient à travers le monde – économiques, sécuritaires, climatiques ... – il faut « plus d'Europe ». D'autant que l'alternative, ce serait *plus d'Europe du tout*. Une « lente agonie », pronostiquait il y a quelques mois Mario Draghi dans un rapport qui semble déjà lointain. Entre-temps, Donald Trump est revenu à la Maison-Blanche. Il s'est acoquiné avec Poutine, a tancé ses vieux alliés. Et désormais, la priorité va au réarmement.

Réarmement de quoi, et pour quoi faire ? On ne le sait pas trop. Du reste, ces questions valent aussi pour le projet européen lui-même. Quelle Europe, et pour quoi faire ?

### Qui s'en soucie encore ?

S'il est vrai que la construction européenne procède surtout par « crises » successives, il est tout aussi indéniable que chaque nouvelle étape a poussé plus loin le caractère technocratique de l'entreprise. Ce qui n'empêche pas les réorientations, parfois significatives. Ainsi, de l'Europe de

## ÉDITORIAL

la paix à l'Europe par et pour la guerre. De la libre circulation (interne) au retour des contrôles aux frontières (internes). Du marché souverain aux (timides) tentatives de souveraineté industrielle...

Autant de basculements qui donnent l'impression de vivre ces « semaines où des décennies se produisent », comme disait Lénine. Dans ce contexte, ce numéro du *Gresea Échos* tente toutefois le pari du recul... et de la politisation. Dans un premier article, Jean-Christophe Defraigne (UCLouvain) s'interroge sur les ruptures et les continuités dans la politique économique de l'UE. En second lieu, Cédric Leterme (Gresea) analyse les évolutions intervenues, ces dernières années, dans les grands équilibres entre États membres, au sein de ceux-ci et au niveau des institutions de l'UE. Dans l'article suivant, Juan Lovera (Handel Anders!, TNI) questionne cette fois le sens à donner aux bouleversements géopolitiques actuels à la lumière des relations historiques entre l'UE et les États-Unis. De son côté, Cécile Vanderstappen (CNCD) se demande à quels intérêts – et à quel prix – répond la politique migratoire européenne. Et puis, en guise de conclusion, Pierre Khalfa (ATTAC France) se demande s'il faut enterrer le mouvement social européen – et si oui, pourquoi.

Toutes ces questions nous paraissent aussi essentielles que peu présentes dans le débat public, y compris militant. On peut le comprendre. Les situations nationales sont déjà suffisamment compliquées comme ça. Il serait toutefois risqué de perdre de vue ce que ces situations doivent précisément aux nombreux choix décisifs opérés à Bruxelles. Et ce faisant, d'accréditer l'idée que, décidément, ce qui s'y passe nous échappe.

Car si le constat est fondé, il ne doit pas pour autant alimenter la résignation. C'est que cette dernière constitue probablement, avec les « crises », l'autre moteur derrière la fuite en avant de *cette Europe-là*.

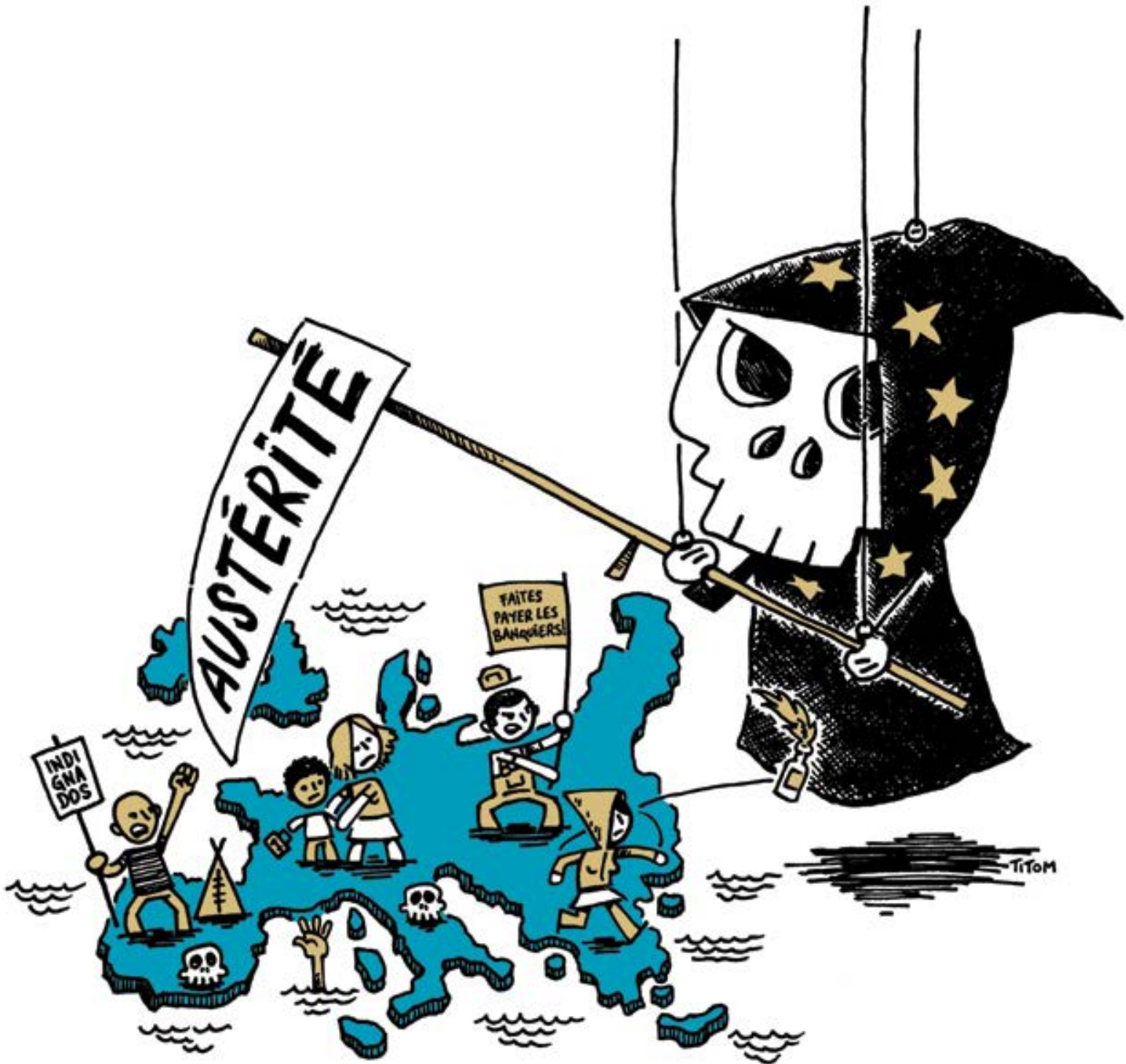


Illustration : ©Titom



Photo : European Parliament, Prime Minister Draghi, CC BY 2.0, Flickr.

Jean-Christophe Defraigne  
*UCLouvain*

# Draghi Blues, ou l'éternel retour de la politique industrielle européenne

Les rapports Draghi et Letta, ainsi que le nouveau livre blanc sur la défense européenne, ont poussé de nombreux commentateurs à évoquer un retour en force de la politique industrielle européenne.

Mais qu'en est-il en réalité, au-delà des fantasmes euro-enthousiastes et euro-nationalistes ? Pour évaluer les chances d'une souveraineté technologique et militaire européenne face aux concurrents américains et chinois, il faut replacer les récentes initiatives de la Commission dans l'histoire des échecs successifs des institutions européennes visant à combler l'écart technologique entre l'UE et les États-Unis.

# Draghi Blues, ou l'éternel retour de la politique industrielle européenne

Jean-Christophe Defraigne, *UCLouvain*

Dès les premières ébauches du projet d'intégration européenne, on retrouve l'origine d'une réaction d'hommes politiques et de technocrates face à la menace que représentent les grandes firmes américaines, plus avancées sur le plan technologique. De la famille Krupp au président du Conseil Aristide Briand, en passant par le diplomate austro-hongrois Coudenhove-Kalergy, auteur du manifeste paneuropéen, ceux qui ébauchent des projets de coopération européenne constatent la supériorité technologique des grandes firmes américaines une fois la production à grande échelle standardisée fordiste mise en place.

## Fragmentation historiquement problématique des économies européennes face à la concurrence américaine

Pour faire face à ce problème de défaillance des économies d'échelle, certains analystes et politiciens mettent en avant la nécessité de construire un marché intégré européen en supprimant les tarifs et en harmonisant les barrières techniques. Ainsi, dans le mémorandum sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne élaboré en 1929 par le président du Conseil de la République française Briand dans le cadre de la Société des Nations (SDN), on peut lire : « L'établissement d'un marché commun pour l'élévation au maximum du niveau de bien-être humain sur l'ensemble des territoires de la communauté européenne (...). Une telle orientation générale permettrait de mettre en place rapidement une organisation rationnelle de la production et des échanges européens, grâce à une libération progressive et à une simplification méthodique de la circulation des marchandises, des capitaux et des personnes, sous réserve des besoins de la défense nationale dans chaque État. »<sup>1</sup>

Mais dès ses premières ébauches, certains analystes identifient des groupes d'intérêts économiques hostiles à ce projet de construction européenne. En effet, les barrières tarifaires et techniques des États

---

1. A. Briand, *Discours devant l'assemblée générale de la Société des Nations*, Genève, 5 septembre 1929, Acte de la dixième session ordinaire de l'Assemblée, sixième séance plénière, jeudi 5 septembre 1929, Société des Nations, Genève. [En ligne].

ont le plus souvent été érigées à l'instigation de la grande bourgeoisie nationale afin de protéger ses entreprises de la concurrence internationale. Les grandes entreprises mènent un lobbying constant auprès de leur appareil d'État, favorisé par les liens sociaux et familiaux entre les hauts fonctionnaires, les mécanismes de pantouflage et les « portes tournantes »<sup>1</sup> entre le monde politique, les hauts fonctionnaires et les dirigeants du secteur privé.

C'est bien là l'obstacle majeur à la construction économique européenne, bien au-delà des courants d'opinion nationaliste au sein d'une partie des populations des États européens. Certains secteurs industriels nationaux se sentent incapables de faire face à la concurrence de leurs homologues européens et internationaux et ont besoin du soutien de leur appareil d'État pour les aider à travers des subventions et des accès privilégiés aux marchés publics nationaux, mais aussi pour les protéger par des quotas et des barrières tarifaires et techniques. Tout au long de l'histoire de l'Union européenne, les bourgeoisies nationales ont cédé des compétences à des institutions supranationales européennes au compte-goutte et à reculons, uniquement lorsqu'elles estimaient que leur survie était menacée par un péril extérieur plus grand que la concurrence intraeuropéenne.

La crise des années 1930 met fin aux projets d'intégration européenne de la SDN et, partout dans le monde, les industries nationales européennes, américaines et japonaises se réfugient derrière des mesures protectionnistes, de contrôle des capitaux et de soutien financier de leur appareil d'État. Les politiques commerciales et monétaires plus agressives se traduisent par un renforcement de la concurrence internationale qui débouche sur un deuxième conflit mondial engendré par la lutte pour

l'accès à de nouveaux marchés pour les économies allemande, japonaise et italienne, dont les empires coloniaux sont insuffisants pour satisfaire les capacités industrielles. Soutenu par la grande industrie allemande, l'État nazi tentera d'imposer une intégration économique du continent européen sous son hégémonie, mais cette tentative impérialiste meurtrière, qui fera des dizaines de millions de morts, sera contrée par les autres grandes puissances.

Contrairement à la version officielle de l'histoire de la construction européenne que l'on peut trouver au musée de l'Europe ou sur les sites des institutions de l'UE, la fin de la guerre ne se traduit pas par une réconciliation qui débouche sur la construction européenne. Entre 1945 et 1948, on assiste à un retour du protectionnisme et à des tentatives de la France de désintégrer l'Allemagne, de la désindustrialiser et de l'exclure des marchés européens occidentaux<sup>2</sup>. C'est le règne du néomercantilisme, qui fragmente davantage l'espace économique de l'Europe occidentale et réduit encore le commerce intraeuropéen entre 1945 et 1949.

### Indispensable impulsion américaine à l'intégration européenne

L'historiographie moderne a clairement mis en évidence que c'est dans le contexte de la guerre froide, du risque de soulèvements communistes en Europe et sous la pression de l'administration américaine que les partisans de l'intégration européenne, notamment Jean Monnet, ont pu poser les premiers jalons de la construction européenne, comme la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et sa Haute Autorité (la première institution supranationale économique européenne), ainsi que l'Union européenne des paiements, qui ont mené au

1. Cette expression désigne les aller-retours de personnalités entre le secteur privé et les institutions européennes. Elle est une explication de l'emprise du secteur privé sur le processus décisionnel européen. .

2. M.-L. Djelic, *Exporting the American model: the postwar transformation of European business*, Oxford : Oxford University Press, 1998.

traité de Rome et à la création de la Communauté économique européenne (CEE)<sup>1</sup>.

Pour Washington, l'intégration européenne est un moyen de contenir l'expansion communiste en Europe, car elle facilite la reconstruction du continent et l'adoption des techniques de production fordiste, qui pourraient relever la productivité industrielle et les salaires des ouvriers européens. La hausse du niveau de vie de la population ouvrière ainsi obtenue se traduirait par l'adoption de l'American way of life, la société de consommation, et le rejet de la perspective révolutionnaire communiste<sup>2</sup>. Washington dispose de leviers financiers considérables grâce au Plan Marshall, au contrôle de la Banque mondiale et de l'Union européenne de paiements, mais également de leviers politiques avec l'OTAN qui prend position en faveur de l'intégration européenne et la CIA qui soutient financièrement le Mouvement européen et d'autres politiciens pro-européens<sup>3</sup>. Jean Monnet, cheville ouvrière de la mise en place de la CECA avec son ministre de tutelle Schuman, bénéficie de liens privilégiés avec de hauts décideurs américains, qu'il a noués pendant son long séjour aux États-Unis<sup>4</sup>. Cette pression extérieure du gouvernement américain et la menace communiste s'avèrent décisives pour dépasser le protectionnisme national des États membres.

Dès les années 1960, les États membres reprennent toutefois leurs prérogatives aux institutions

supranationales et violent les règles européennes pour protéger leurs champions industriels nationaux de la concurrence étrangère, mais aussi intra-européenne. La CEE n'est parvenue qu'à construire un marché commun très imparfaitement intégré, qui permettait quelques économies d'échelle, mais qui restait beaucoup moins efficace que le marché intérieur américain. Les économies d'échelle dont bénéficient les firmes américaines dans les années 1960 continuent de leur donner un avantage décisif dans plusieurs secteurs clés, notamment l'informatique (domination d'IBM), et la pénétration du marché commun par les multinationales américaines continue d'inquiéter des intellectuels et des économistes européens. En 1972, la Commission produit le rapport Colonna qui se positionne en faveur de la création de champions européens pour mieux résister à la concurrence américaine, mais il reste lettre morte en raison de l'opposition des gouvernements des États membres, notamment de la France<sup>5</sup>.

## Crise et intégration par le marché

La crise économique capitaliste qui se développe à partir des années 1970 induit un fort ralentissement de la croissance économique de la CEE, on parle alors de « stagflation » et d'« eurosclérose », tandis que le secteur européen de l'acier connaît une sérieuse crise de surproduction. À cette conjoncture morose s'ajoute une concurrence

1. J-C. Defraigne and P. Nouveau, *Introduction à l'économie européenne*, 3e édition, Louvain-la-Neuve : De Boeck, Ouvertures économiques, 2022 ; G. Bossuat, (dir.), *Jean Monnet Banquier*, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, Paris, 2014. À ce propos, lire aussi l'article de Juan Lovera dans ce même numéro.

2. M. Hogan, *The Marshall Plan: America, Britain and the Reconstruction of Europe, 1947– 1952*, Cambridge : Cambridge University Press, 1989.

3. J-C Defraigne, *A Marxian analysis of the European construction – Origins*, in de Nanteuil, Matthieu & Fjeld, Anders (Ed) *Marx and Europe : Beyond Stereotypes, Below Utopias, Philosophy and Politics - Critical Explorations* (PPCE, volume 30) Springer 2024.

4. On peut notamment citer John McCloy, président la Banque Mondiale jusqu'en 1949 et ensuite Haut-Commissaire à la Haute Commission Alliée en Allemagne jusqu'en 1952, deux postes clefs pendant la période de la reconstruction de l'Europe et ensuite John Foster et Allan Dulles qui deviendront respectivement secrétaire d'État sous Eisenhower et directeur de la CIA (Bossuat 2014, Defraigne & Nouveau 2022).

5. G. Owen, « Industrial Policy in Europe Since The Second World War: What Has Been Learnt? », *ECIPE Occasional Paper*, n°1, 2012.

asiatique qui menace l'industrie européenne du textile, de l'acier, de l'automobile et de l'électronique.

Cette crise met en évidence la nécessité d'une restructuration industrielle des économies européennes, ce qui donne lieu à une deuxième phase d'accélération de l'intégration européenne dans les années 1980-1990, marquée par la mise en place du marché unique en 1992 et l'Union économique et monétaire en 1999. L'intégration de l'espace économique européen est alors la principale politique industrielle. Il s'agit de transformer le marché commun de la CEE en marché unique, qui assure les quatre libertés de circulation (biens, services, capital, travail), de façon à laisser le marché opérer une sélection par la concurrence des firmes européennes les plus performantes. Les petites entreprises, incapables de bénéficier des économies d'échelle et de réaliser les investissements nécessaires à la robotisation ainsi qu'aux frais accrus de R&D, seraient éliminées ou absorbées par les plus grandes. Dans ce nouveau marché unique européen où de nombreuses barrières nationales seraient éliminées, les petites entreprises ne pourraient plus constituer un obstacle à la concurrence. À l'origine de cette stratégie, on trouve une association entre, d'une part, la Commission, notamment la direction générale de l'industrie et le commissaire Davignon, et, d'autre part, la présidence Delors, ainsi que les grandes multinationales, y compris non européennes (telle qu'IBM), opérant au sein de la CEE et souhaitant se débarrasser d'obstacles entravant leur gestion européenne de la production et de la distribution.

À l'initiative de la Commission et des patrons des champions néerlandais Philips et suédois Volvo, des multinationales vont s'allier pour créer la Table ronde des industriels européens (European Roundtable of Industrialists), qui compte jusqu'à

45 grandes entreprises<sup>1</sup>. Il s'agit donc d'une association des plus grandes entreprises des États membres les plus développés, qui devient un puissant lobby soutenant la Commission dans son projet de marché unique, afin d'éliminer leurs plus petits concurrents. Comme prévu, la création de ce marché unique se traduit, dans les années 1985-2001, par une vague de fusions et acquisitions sans précédent dans l'histoire européenne. Dans ce processus de concentration du capital, les petits champions nationaux, particulièrement ceux des petits États membres, sont absorbés par les géants de leur secteur. On assiste à un renforcement des capacités de contrôle des capitaux par les multinationales issues des grands États membres, notamment de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni.

Entre les années 1980 et 2000, la stratégie industrielle européenne est libérale. En intégrant mieux le marché européen, la concurrence devrait s'intensifier et engendrer une rationalisation des capacités de production ainsi qu'une sélection des firmes européennes plus efficaces et capables de mieux résister à la concurrence internationale. On y rejette la vision plus étatique d'une politique industrielle verticale, à l'image de Monnet ou du rapport Colonna. On met en avant la prééminence de la politique de la concurrence sur la politique industrielle, dans un esprit néo-brandeisien<sup>2</sup>. Cette vision est notamment partagée et imposée par des gouvernements anglais (Thatcher, Major et Blair) qui pensent que leurs champions des services (notamment les services financiers de la City) s'imposeront sur le marché unique, et par des gouvernements allemands (Kohl, Schröder, Merkel) qui soutiennent l'expansion européenne de leurs champions industriels. Il ne faut plus que les États membres protègent leurs petits champions nationaux par des subventions et des barrières techniques et laissent les plus

1. D. Dinan, *Ever Closer Union : An introduction to European integration*, Palgrave Mc Millan, 2005.

2. En référence à Louis Brandeis, juge à la Cour suprême des États-Unis au début du 20e siècle et célèbre pour sa critique des monopoles économiques.

compétitifs s'imposer. Pour cela, on met en avant la politique de concurrence européenne et la lutte contre les distorsions de concurrence pour limiter les capacités. Ainsi, le constructeur automobile allemand VW prend le contrôle du constructeur automobile espagnol Seat, du constructeur automobile italien Bugatti et du constructeur automobile tchèque Skoda.

C'est dans cet esprit néolibéral<sup>1</sup> que l'on envisage la politique industrielle européenne comme exclusivement horizontale. L'État n'intervient pas pour aider tel ou tel secteur ou industrie, mais doit mettre en place des politiques qui améliorent la compétitivité de tous les secteurs en développant l'éducation, les centres de R&D et les infrastructures, et en flexibilisant le marché du travail. La stratégie de Lisbonne, fortement impulsée par le Premier ministre britannique Tony Blair (New Labour) et par son homologue conservateur espagnol Aznar en 2000, s'inscrit dans cette vision et domine la stratégie de politique industrielle de l'UE jusqu'en 2009. En 2003, elle est accompagnée du rapport de hauts experts commandé par la Commission et intitulé « An agenda for a growing Europe », dirigé par le professeur d'économie de l'ULB André Sapir. Cette stratégie vise à transformer l'UE en une « *économie de la connaissance* » fondée sur l'innovation et à en faire « la plus compétitive au monde » d'ici 2010, en étant capable de s'adapter aux changements des technologies de l'information. Elle vise à accélérer les dépenses de R&D, à renforcer la formation de la main-d'œuvre, à flexibiliser le marché du travail et à améliorer l'intégration des télécommunications, des infrastructures et des services au sein de l'UE<sup>2</sup>.

Les États membres n'ont aucune obligation d'atteindre les très rares objectifs chiffrés de cette stratégie et aucun budget européen ou national n'est prévu pour la mettre en œuvre. Les États membres mettent en œuvre cette stratégie selon une « méthode ouverte de coordination », à la différence du marché unique de 1992 ou de la mise en place de l'euro, pour laquelle un contrôle contraignant supranational européen était en place. Sans surprise cette stratégie se révèle un échec quant à la plupart des objectifs à réaliser. Pourtant, incapable de sortir de cette logique de coordination interétatique de politique industrielle horizontale, l'UE s'engage dans la même voie pour la décennie 2010 avec une stratégie très similaire, Europe 2020, qui ne donnera pas non plus les résultats escomptés en termes de compétitivité, de croissance et de rattrapage technologique par rapport aux États-Unis<sup>3</sup>.

### La main invisible de l'État derrière l'avance technologique américaine

La vision néolibérale préconisait d'approfondir l'intégration et la concurrence au sein de l'UE, faisant de la politique industrielle européenne un objectif principal. Bien sûr, cela n'empêchait pas les grands États membres disposant de moyens financiers importants de mettre en œuvre une politique industrielle active au niveau national, conforme aux souhaits des grands champions nationaux, notamment sous la forme de subventions, de marchés publics nationaux et de soutien financier à la R&D.

Cependant, cette vision semble ignorer ce qui se passe dans les autres grandes puissances économiques en pleine expansion, comme les États-Unis et la Chine, dans les nouveaux secteurs industriels

1. Il n'est plus possible à cette époque de parler d'« *ordo-libéralisme* » allemand, car les réformes du travail (Harz I-IV) mises en place par le gouvernement du social-démocrate Schröder et ses successeurs flexibilisent le marché du travail et affaiblissent structurellement les syndicats par la création de mini-bans et de *Ich-AG*, des emplois de faux indépendants et/ou précaires qui accroissent considérablement le nombre de *working-poors* en Allemagne.

2. Defraigne & Nouveau 2022, *op. cit.*

3. *Ibid.*

de haute technologie, notamment les technologies de l'information et les nanotechnologies. Pendant que l'UE se focalisait sur l'amélioration de la compétitivité de ses services et industries matures avec la création du marché unique et de la monnaie unique, l'économie américaine était en pleine phase de restructuration majeure avec le développement d'Internet.

Historiquement, le rôle déterminant de l'État fédéral américain dans la naissance des technologies de l'information est à noter. Les gigantesques dépenses militaires américaines au cours de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre froide ont en effet permis le développement de cette technologie duale s'appliquant aussi bien au secteur militaire qu'au secteur civil. La plupart des premières startups de l'électronique sont étroitement liées aux forces armées américaines et aux contrats du département de la Défense et de la NASA<sup>1</sup>. C'est l'agence fédérale de la recherche militaire, la DARPA, qui a été à l'initiative de l'ARPANET dans les années 1960. Ce système de communication militaire a donné lieu à la création de l'Internet civil dans les années 1960. Les commandes considérables du Pentagone sont déterminantes pour le développement de nouveaux modèles pour IBM dès les années 1960 et pour Microsoft dans les années 1980. Le programme Star Wars (Strategic Defense Initiative), lancé par le gouvernement Reagan à la fin de la guerre froide, constitue un autre soutien important aux nouvelles technologies de l'ICT<sup>2</sup>.

La révolution des technologies de l'information a restructuré l'économie américaine en créant de nouveaux services et de nouvelles techniques de gestion et de production. Ces nouvelles technologies

sont caractérisées par d'importantes économies de réseaux (ou *network economies*) et d'effets d'apprentissage (ou *learning-by-doing*), procurant ainsi un avantage aux premières firmes qui se transforment rapidement en de gigantesques monopoles dénommés « Big Tech » ou « GAFAM »<sup>3</sup>. Grâce à leur avance initiale et à leur vaste marché domestique, les GAFAM américaines s'imposent rapidement à travers le monde. Le développement des services en ligne et de l'Internet des objets (objets et machines connectés à internet) crée une croissance sans précédent du volume de données disponibles, qui permet d'utiliser des algorithmes d'intelligence artificielle développés des décennies auparavant et de réaliser des progrès foudroyants dans ce domaine. La position dominante des GAFAM leur permet de rapidement dominer ce secteur. Elles arrivent à éviter l'apparition de concurrents en rachetant des licornes<sup>4</sup> et des start-ups qui réalisent une partie importante de leur R&D.

Au début des années 2000, les États-Unis disposent des meilleurs districts industriels dans l'ICT (notamment Silicon Valley et la Route 128), ainsi que du plus grand nombre de start-up innovantes financées par un capital-risque beaucoup plus développé qu'en Europe. Tout cet écosystème contribue à creuser l'écart technologique entre les États-Unis et l'Europe dans ces nouvelles industries. Soutenu par des politiques qui augmentent les dépenses militaires dès la fin des années 1990, par une politique de la concurrence accommodante et par la création de niches fiscales (notamment en Irlande), le secteur américain de la haute technologie renforce son emprise sur l'économie mondiale.

1. M. Mazzucato, *Research & Innovation in the European Union : A problem-solving approach to fuel innovation-led growth*, Luxembourg : Publications Office of the European Union, 2018. [En ligne].

2. J-C. Defraigne, J. Wouters, E. Traversa, D. Zustrassen D., *EU industrial policy in the multipolar economy*, Cheltenham, Edward Elgar, 2023.

3. Acronyme de Google (Alphabet), Apple, Facebook (Meta), Amazon et Microsoft.

4. En économie, une *licorne* est une startup valorisée à plus d'un milliard de dollars, non cotée en bourse et non filiale d'un grand groupe.

## L'autruche européenne, la politique industrielle de l'UE de 2008 à 2016

Comme on a pu l'observer, les dirigeants politiques de l'UE sous-estiment très largement l'avance technologique de la Big Tech américaine sur leurs petits concurrents européens et les mécanismes qui creusent systématiquement cet écart transatlantique. L'UE peut ainsi être résumée à sa position : la politique industrielle horizontale, pourtant très peu contraignante dans le cadre de la stratégie de Lisbonne et d'Europe 2020, permettra de rattraper les firmes américaines dans les technologies de l'information. En attendant, le droit de la concurrence européen protégera les firmes et les consommateurs de l'UE des abus de position dominante de la Big Tech US.

La crise de 2008 ne modifie pas vraiment la donne. L'intergouvernementalisme continue de dominer les politiques économiques de l'UE, comme en témoigne le plan de relance modeste annoncé par les quatre plus grandes économies de l'UE avec la Commission Barroso à leur remorque. La stratégie Europe 2020 n'accroît pas significativement les compétences de l'UE en matière de politique industrielle et de recherche. Près de 90% de la recherche sont toujours contrôlés par les États membres, contre 10% au niveau supranational européen, et les budgets des politiques industrielles sont essentiellement décidés au niveau national<sup>1</sup>. L'insuffisance de la solidarité européenne est manifeste lors de l'éclatement de la zone euro, où il a fallu la pression de l'administration Obama pour organiser la restructuration de la dette publique grecque<sup>2</sup>. Les politiques d'austérité dominant au sein de l'UE et de la zone euro, comme le Royaume-Uni, qui connaîtront une très faible croissance en raison du sous-investissement qui perdure depuis la décennie précédente. On peut noter la publication du rapport Monti

sur le marché intérieur qui évoque le retour d'une politique industrielle, mais qui n'est suivi d'aucun changement majeur en la matière.

Au cours des années 2010, les actions fort médiatisées de la commissaire à la concurrence européenne, l'ancienne Première ministre danoise Vestager, à l'encontre des GAFAM donnent l'illusion à des commentateurs naïfs ou complaisants que l'UE régule les grands monopoleurs de l'information étatsuniens. Par exemple, en 2016, la Direction générale de la concurrence de l'UE a imposé à Apple un remboursement de 13 milliards d'euros d'exemptions fiscales à l'État irlandais, qui avait organisé un paradis fiscal pour les grandes entreprises technologiques américaines et bien d'autres firmes de l'UE. Ce montant n'a toujours pas été déboursé par l'entreprise américaine en avril 2025, après une dizaine d'années de procédure juridique. Ce montant peut paraître impressionnant à ceux qui ignorent les revenus exorbitants des GAFAM, mais depuis la décision de Vestager en 2016, les revenus cumulés d'Apple dépassent les 2.500 milliards de dollars...

Cette politique de l'autruche perdure jusqu'au milieu des années 2010, mais plusieurs signes majeurs révèlent le déclin économique relatif et les fragilités technologiques de l'UE en 2016. Premièrement, l'UE connaît une quasi-stagnation économique depuis la crise de 2008, alors que les États-Unis et les économies d'Asie-Pacifique, la Chine en tête, continuent d'afficher une croissance beaucoup plus rapide.

Deuxièmement, l'industrie européenne commence à prendre pleinement conscience des conséquences de son retard dans la révolution de l'information, avec l'essor de l'Internet des objets et l'expansion des GAFAM dans des secteurs traditionnels comme l'automobile. En 2013, l'industrie allemande propose un plan de modernisation

1. Defraigne & Nouveau 2022, *op. cit.*

2. *Ibid.*

visant à robotiser et numériser davantage le secteur industriel allemand. Cette stratégie, Industrie 4.0, est la nouvelle politique industrielle allemande, décidée unilatéralement et sans réelle concertation avec la Commission. La Commission reprend par la suite cette appellation pour lui donner un caractère européen. En 2015, la chancelière Angela Merkel déclare lors du Forum économique mondial de Davos : « Nous devons rapidement maîtriser la fusion entre le monde d'Internet et celui de la production industrielle, sinon les leaders actuels du secteur numérique prendront le contrôle de la production industrielle. »<sup>1</sup>

Troisièmement, au cours des années 2010, le développement technologique et industriel chinois est perçu comme une menace croissante pour les firmes européennes. Depuis 2008, de nombreuses entreprises chinoises prennent le contrôle d'entreprises européennes importantes, telles que la branche automobile de Volvo achetée par Geely, le fabricant italien de pneus Pirelli et le groupe suisse Syngenta. Lorsque la firme chinoise Midea rachète en 2016 le champion allemand de la robotique Kuka, cela secoue le monde politique et économique allemand. À ces prises de contrôle d'actifs européens importants par des opérateurs chinois s'ajoute la perception en Europe que le gouvernement chinois poursuit une politique industrielle ambitieuse visant à remonter les chaînes de valeur dans les industries et les services, et à changer la place de la Chine dans la division internationale du travail. Contrairement aux deux premières décennies de l'ouverture de l'économie chinoise, où les firmes chinoises se cantonnaient à des activités intensives en main-d'œuvre à faible valeur ajoutée, en position de sous-traitant pour de grands groupes étrangers,

de grandes firmes chinoises apparaissent à partir des années 2000 dans des secteurs intensifs en capital. Elles concurrencent désormais chaque jour davantage les firmes européennes dans des secteurs comme l'acier, la construction navale, les voitures électriques, la chimie, les panneaux solaires, les équipements de 5G, les trains à grande vitesse ou l'informatique<sup>2</sup>.

Contrairement aux dirigeants européens qui misent sur la politique de la concurrence et le règlement général de protection des données (RGPD) pour contrer les abus de position dominante des GAFAM américains, le Parti communiste chinois soutient ses propres champions des technologies de l'information, quitte à rendre l'accès au marché chinois plus difficile pour les géants américains. Cela a permis l'émergence des géants BATX<sup>3</sup>, qui, bien qu'encore modestes par rapport aux leaders américains, développent des technologies chinoises autonomes dans les domaines des technologies de l'information et de l'intelligence artificielle. Les stratégies de politiques industrielles chinoises Indigenous innovation (2006) et Made in China 2025 (2015) visent à accroître l'autonomie technologique de l'économie chinoise<sup>4</sup>. Sur le plan de l'expansion internationale, les nouvelles routes de la soie (Belt and Road Initiative), lancées en 2013, offrent de nombreuses opportunités à des entreprises chinoises spécialisées dans les infrastructures, les transports et l'énergie<sup>5</sup>.

Face à cette transformation, les autorités de l'UE adoptent une posture de plus en plus défensive. Alors que la Chine constituait un marché prometteur pour les multinationales européennes lorsqu'elle a récemment été admise à l'OMC et qu'elle

1. *Ibid.*

2. Defraigne et al. 2023, *op. cit.*

3. Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi.

4. Defraigne et al. 2023, *op. cit.*

5. H. Houben, « Les nouvelles routes de la soie : le cauchemar de Brzezinski passe par l'Asie centrale », *Gresea*, 28 juin 2018. [En ligne].

bénéficiait du statut de « partenaire stratégique », la Commission finit par la considérer comme un « rival systémique » en 2019 qui défend un autre système de gouvernance économique mondiale<sup>1</sup>.

Quatrièmement, l'élection de Donald Trump en novembre 2016 crée un électrochoc. Jusqu'alors, face à cette expansion technologique et commerciale de la Chine, l'UE continuait d'adopter une politique très favorable aux intérêts économiques américains. En partie pour renforcer sa position face à la concurrence chinoise, les dirigeants de l'UE acceptent l'offre d'Obama de négocier un accord de libre-échange transatlantique (TTIP), bien que ces négociations butent sur les lobbies protectionnistes de part et d'autre de l'Atlantique et sur l'opposition de nombreux politiciens européens au système ISDS<sup>2</sup> exigé par le gouvernement Obama. Mais en 2017, le gouvernement Trump adopte une politique mercantiliste unilatéraliste<sup>3</sup> qui non seulement vise à contenir l'expansion économique chinoise, mais s'attaque également aux intérêts économiques de ses alliés traditionnels comme le Japon, la Corée du Sud, le Canada, le Mexique et l'UE.

Les économies européennes se retrouvent ainsi prises en étau entre, d'une part, le marteau de la puissance croissante des GAFAM et de l'unilatéralisme de Trump, et d'autre part l'enclume de la montée en puissance technologique de la Chine, dont un nombre croissant de firmes concurrencent les industries traditionnelles de l'UE. Il n'est plus possible de nier les faiblesses structurelles de l'industrie européenne. Pourtant, on n'observe guère de changement majeur dans la politique industrielle de l'UE jusqu'en 2020. Les autorités de l'UE semblent espérer que Trump n'est qu'un accident passager. Ce sera une erreur : l'administration Biden maintiendra

de nombreuses mesures protectionnistes, et au-delà d'une rhétorique diplomatique plus conciliante, son gouvernement restera tout aussi unilatéraliste et mercantiliste, comme le démontrera l'*Inflation Reduction Act*<sup>4</sup>. Les dirigeants de l'UE réaffirment leur préférence pour le multilatéralisme et le libéralisme commercial, comme en témoigne la signature d'un accord de libre-échange avec le Japon en 2017. Les effets perturbateurs du Brexit monopolisent une grande partie de l'attention de l'UE durant cette période. En matière de politique industrielle supranationale européenne, aucun changement majeur n'est à noter, mais le concept d'« autonomie stratégique » est de plus en plus évoqué (IPRS 2022). La nouvelle Commission von der Leyen se dit « géopolitique », mais ces concepts restent flous et ne donnent pas lieu à d'importants changements structurels ou institutionnels<sup>5</sup>.

### De nouvelles crises qui auraient le potentiel de renforcer l'intégration européenne ?

La première Commission von der Leyen a dû faire face à de nombreuses crises graves : l'accélération du réchauffement climatique, la gestion de la sortie effective du Royaume-Uni, la pandémie de la COVID et la guerre en Ukraine. Cela a donné lieu à des espoirs de relance de l'intégration européenne chez leurs partisans car de nouvelles politiques, budgétisées et dotées de nouveaux mécanismes européens, ont été nécessaires pour faire face à ces crises.

Le premier programme phare de la Commission von der Leyen est le Pacte vert pour l'Europe. Comme lors des stratégies de Lisbonne et d'Europe 2020,

1. Defraigne & Nouveau 2022, *op. cit.*

2. Mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États.

3. *Ibid.*

4. Defraigne et al. 2023, *op. cit.*

5. *Ibid.*

il s'agit d'objectifs très ambitieux. Le Pacte vert vise à rendre l'UE climatiquement neutre d'ici 2050, conformément aux Objectifs de développement durable des Nations Unies. Il prévoit une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Pour cela, un ensemble de réformes législatives appelé « Fit for 55 » a été proposé, incluant des mesures sur les quotas d'émissions, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la fiscalité énergétique, les carburants alternatifs et un ajustement carbone aux frontières<sup>1</sup>.

Toutefois, les moyens restent limités par rapport aux ambitions. Bien qu'une part significative (37%) des 750 milliards d'euros du plan de relance Next Generation EU, destiné à remettre sur pied l'économie de l'UE après le choc de la pandémie, soit consacrée au Pacte vert, la flexibilité laissée aux États membres soulève des questions d'efficacité. Des rapports de la Cour des comptes européenne et de certains chercheurs s'interrogent sur la manière dont ces montants sont dépensés par les États membres et labellisés de manière abusive comme « verts ». De nombreux budgets européens et nationaux existants ont été « verdis » pour gonfler les moyens budgétaires alloués au Pacte vert<sup>2</sup>. Le Fonds social pour le climat, prévu pour soutenir les populations vulnérables face aux coûts économiques et sociaux de la transition environnementale, est considéré comme insuffisant par de nombreux experts<sup>3</sup>. Certes, la Banque européenne d'investissement a été chargée de soutenir ces objectifs, avec une promesse de 1.000 milliards d'euros investis d'ici 2030, mais les modalités concrètes de mobilisation de ces fonds restent floues.

Le Pacte vert européen repose moins sur de nouveaux moyens budgétaires que sur la mise en

place de normes environnementales plus strictes et l'extension du marché du carbone (système de quotas d'émission) à de nouveaux secteurs comme le transport et le bâtiment. Le plan « Ajustement à l'objectif 55 (Fit for 55) » inclut des mesures réglementaires (renforcement des normes sur les véhicules, les carburants alternatifs, etc.) et un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) pour taxer les importations polluantes. Le pacte vert a suscité de nombreuses oppositions internes comme externes à l'UE.

En 2025, le bilan du Pacte vert est très mitigé. De nombreuses exemptions et délais ont été accordés aux États membres et aux entreprises de l'UE. Avec la montée des partis d'extrême droite, souvent climatosceptiques, dans les différents États membres, la nouvelle Commission von der Leyen, à dominante conservatrice, comprend un commissaire et un vice-président d'extrême droite. En parallèle, depuis la réélection de Trump, le gouvernement américain a lancé un vaste programme de dérégulation économique et environnementale ainsi que d'encouragement aux énergies fossiles. De nombreux lobbies de l'industrie européenne ont alors également réclamé davantage de souplesse quant à l'application des nouvelles réglementations environnementales européennes. Le nouveau commissaire au Climat, à la Neutralité carbone et à la Croissance propre, le conservateur néerlandais Hoekstra, un ancien cadre de Shell et de McKinsey, a déjà évoqué la possibilité de reporter l'échéance de l'objectif Fit for 55 de 2030 à 2040<sup>4</sup>.

Entre 2018 et 2024, l'UE se dote également d'un cadre visant à réguler les technologies de l'information avec le RGPD (GDPR), le Digital Market Act, le Digital Service Act et le règlement européen sur

1. Commission européenne, « Ajustement à l'objectif 55 : atteindre l'objectif climatique de l'UE à l'horizon 2030 sur la voie de la neutralité climatique », Bruxelles, 2021. [En ligne].

2. Defraigne & Nouveau 2022, *op. cit.*

3. *Ibid.*

4. K. Mathiesen, « L'Europe envisage d'assouplir son objectif climatique pour 2040 », *Politico*, 31 mars 2025.

l'intelligence artificielle. En 2021, la Commission publie sa stratégie pour le numérique, le Digital Compass, qui présente les objectifs de développement numérique de l'UE pour 2030. À l'instar des documents précédents, ces objectifs sont ambitieux, mais sans moyens budgétaires clairement établis, sans responsabilités clairement attribuées pour les réaliser et sans contraintes réelles pour les États membres qui n'atteindraient pas leurs objectifs<sup>1</sup>. Ce bref survol permet de constater qu'aucun de ces programmes n'est parvenu à dépasser de manière significative les obstacles structurels des États membres et de leurs champions nationaux. Ces derniers continuent de fragmenter le marché européen pour certains services et industries, de créer des duplications de projets de recherche industrielle et de districts industriels de haute technologie, ce qui empêche les entreprises européennes d'atteindre les économies d'échelle et les réseaux des grandes entreprises technologiques américaines et chinoises. En raison de l'absence de capacités budgétaires européennes, les moyens financiers des politiques industrielles restent entre les mains des États membres. La Commission et le Parlement tentent de défendre les industries européennes face à leurs concurrents étrangers par le biais de réglementations. Celles-ci peuvent parfois avoir des impacts significatifs lorsqu'elles sont effectivement appliquées avec vigueur, ce qui n'est pas toujours le cas, mais elles ne peuvent pas à elles seules aider les entreprises européennes à combler leur retard technologique dans les nouvelles industries.

## La publication du rapport Draghi

C'est dans ce contexte que sortira en septembre 2024 le rapport Draghi sur l'avenir de la compétitivité

européenne<sup>2</sup>, précédé en avril 2024 du rapport Letta qui aura moins d'impact. Le rapport Draghi n'est pas particulièrement original dans son analyse ou ses conclusions. Basé sur des calculs et des rapports existants, il constate des éléments déjà identifiés en 2003 dans les rapports Sapir, Monti, ainsi que dans d'autres rapports de think tanks ou ouvrages académiques.

Selon ce rapport, la première priorité est de combler le retard de l'Europe en matière d'innovation par rapport aux États-Unis et à la Chine, en particulier dans les nouvelles technologies. Le paysage industriel européen est stagnant et ne compte que peu de nouvelles entreprises disruptives. Il constate qu'aucune entreprise de l'UE fondée au cours des 50 dernières années n'a dépassé une capitalisation boursière de 100 milliards d'euros, alors que six entreprises américaines créées pendant cette période ont dépassé 1.000 milliards de dollars. Si l'Europe produit un nombre élevé de brevets et dispose d'une solide base de chercheurs et d'entrepreneurs talentueux, l'innovation stagne souvent avant de parvenir à la commercialisation. Les obstacles réglementaires et la fragmentation des marchés empêchent les start-up de se développer en Europe et poussent nombre d'entre elles à délocaliser aux États-Unis. Le rapport Draghi montre que près de 30% des licornes européennes ont transféré leur siège social à l'étranger entre 2008 et 2021, principalement aux États-Unis.

Le deuxième domaine d'action identifié par le rapport Draghi consiste à élaborer un plan cohérent et commun pour la décarbonisation et la compétitivité. Les auteurs du rapport refusent que la croissance économique soit sacrifiée aux ambitions climatiques de l'Europe et proposent des politiques de soutien à la transition énergétique ainsi qu'une

1. P. Nouveau, « Falling behind and in between The United States and China, Can the European Union drive its digital transformation away from industrial path dependency ? », 2023, In J-C. Defraigne, J. Wouters, E. Traversa, D. Zustrassen, *EU industrial policy in the multipolar economy*, Cheltenham, Edward Elgar.

2. M. Draghi, *The Future of European Competitiveness—A Competitiveness Strategy for Europe*, 2024. [En ligne].

meilleure intégration des marchés énergétiques. Reprenant des chiffres connus, il rappelle que les entreprises européennes paient encore 2 à 3 fois plus cher l'électricité et 4 à 5 fois plus cher le gaz naturel que leurs homologues américaines. Cette disparité résulte à la fois des ressources naturelles limitées de l'UE, de l'absence d'intégration de ses marchés énergétiques et de phénomènes de spéculation sur ces marchés.

La troisième priorité consiste à renforcer la sécurité de l'UE et à réduire ses dépendances extérieures. Le rapport épouse le concept de « *de-risking* » de la Commission. En cette période d'incertitude géopolitique marquée par les rivalités sino-américaines et la guerre en Ukraine, l'Europe reste fortement dépendante des importations pour ses matières premières essentielles et ses technologies numériques, en particulier en provenance de Chine. Par exemple, 75 à 90% de la fabrication mondiale de puces électroniques est située en Asie, ce qui constitue, selon les auteurs, une vulnérabilité majeure. Bien que ces dépendances soient parfois mutuelles, les auteurs soulignent que d'autres puissances, dont les États-Unis et la Chine, s'emploient activement à réduire les leurs. Si l'Europe n'agit pas, elle risque de subir des pressions stratégiques.

Pour atteindre cette troisième priorité, Draghi recommande de renforcer la politique économique extérieure forte de l'UE. Selon lui, l'UE doit notamment négocier des accords commerciaux et d'investissement avec les pays riches en ressources naturelles, constituer des stocks de matières premières essentielles et former des alliances industrielles afin de sécuriser les chaînes d'approvisionnement (lire l'encadré ci-dessous). L'Europe doit également renforcer et mieux intégrer son secteur de la défense. Bien qu'elle soit la deuxième plus grande dépensière militaire au monde, son industrie de la défense est fragmentée et manque d'interopérabilité. Comme

de nombreuses analyses des trente dernières années, le rapport met en avant la nécessité de standardiser les équipements, de réduire le nombre de modèles d'armement et de rationaliser les capacités de production afin de réaliser des économies d'échelle et d'accroître le degré d'interopérabilité des forces militaires européennes.

Ces politiques nécessiteraient 800 milliards d'investissements par an, soit près de 5% du PIB de l'UE, soit cinq fois le budget européen actuel, et ce jusqu'au moins la fin de la décennie. Certains jugent ces chiffres irréalistes, pourtant ce sont probablement des estimations basses si on les compare aux programmes américains et chinois. Les administrations Trump et Biden ont déboursé des montants similaires alors qu'elles disposent déjà d'une avance considérable dans la plupart des nouvelles technologies. Ainsi, en 2021, les États-Unis ont adopté le Infrastructure Investment and Jobs Act (IIJA), également connu sous le nom de Bipartisan Infrastructure Bill, doté d'un budget de 1.200 milliards de dollars, alors que le plan de relance de l'Union européenne s'élève à 806 millions d'euros. En 2022, les États-Unis ont également mis en œuvre l'Inflation Reduction Act (IRA), qui consacre 391 milliards de dollars à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, en décembre 2022, un budget militaire américain de 858 milliards de dollars a été voté, témoignant du soutien à l'industrie de la défense et aux technologies duales. En comparaison, les dépenses totales de défense des pays européens ont atteint un niveau record de 214 milliards d'euros en 2021, selon l'Agence européenne de défense<sup>1</sup>.

Ce qui diffère des rapports et stratégies des décennies précédentes, c'est leur pessimisme accru concernant les capacités de rattrapage de l'UE dans certaines nouvelles technologies. Le rapport ne croit plus en un rattrapage. Il considère

1. Defraigne et al. 2023, *op. cit.*

implicitement que la dépendance vis-à-vis de la technologie chinoise est plus dangereuse que celle des États-Unis.

Mais le plus inquiétant est la volonté des auteurs de suivre les États-Unis dans leur stratégie de

décrochage avec les économies asiatiques, et la Chine en particulier. Ils conseillent de diversifier les approvisionnements de l'UE, ce qui engendrera une hausse des coûts de production et donc des hausses de prix pour les consommateurs et les producteurs européens, car les districts industriels

## LE RAPPORT DRAGHI VU DU SUD

Le 9 septembre 2024, l'ancien président de la Banque centrale européenne et ancien premier ministre italien, Mario Draghi, publiait un rapport très attendu sur « l'avenir de la compétitivité européenne »<sup>1</sup>. Celui-ci dresse le portrait sombre d'une économie européenne en voie de marginalisation croissante sur la scène mondiale, en particulier face au dynamisme des économies américaines et chinoises. Pour éviter cette « lente agonie », le rapport préconise notamment une meilleure intégration des outils financiers et budgétaires européens, ainsi que des investissements massifs dans les infrastructures et l'innovation.

La publication de ce rapport a suscité de nombreuses réactions, tantôt favorables, tantôt critiques. Un aspect peu discuté renvoie toutefois aux implications de ses recommandations pour les pays du Sud. Pourtant, comme l'explique Rudraksh Lakra, chercheur et militant pour l'ONG indienne IT for Change, celles-ci « méritent un examen approfondi, notamment en ce qui concerne l'extraction des ressources et les dynamiques du commerce numérique »<sup>2</sup>. En effet, le rapport Draghi place par exemple la décarbonation au centre de ses préoccupations, en insistant sur la nécessité d'en faire un levier pour la croissance et la compétitivité européennes, notamment à travers le développement de « technologies vertes ». Une logique qui implique de sécuriser et diversifier les approvisionnements de l'UE en matériaux critiques... par le biais de « partenariats stratégiques » aux relents néocoloniaux<sup>3</sup>.

De la même manière, pour rivaliser avec les États-Unis et la Chine dans le domaine du numérique, le rapport plaide pour la promotion de champions européens équivalents aux GAFAM ou autres BATX. Une tâche qui nécessite de leur ouvrir des marchés pour se développer, y compris en dehors de l'UE, a priori dans les régions du globe actuellement « en retard » dans ce domaine. Pour ce faire, la politique commerciale est présentée comme un outil décisif, avec le risque de voir l'UE continuer de promouvoir des accords léonins en matière de « commerce électronique », au détriment des pays du Sud.

Résultat, toujours selon Rudraksh Lakra, « le danger est que les ambitions numériques et industrielles de l'UE trouvent leur seul débouché dans l'enracinement des pratiques extractivistes et de l'impérialisme numérique dans les pays du Sud ». Pourtant, toujours selon l'auteur, « il existe peut-être un potentiel pour favoriser une collaboration équitable et mutuellement bénéfique entre l'UE et ces pays. Des intérêts communs, tels que la promotion de la souveraineté technologique, de l'industrie nationale et de la croissance du secteur des services, pourraient constituer la base d'un tel alignement. »

À condition pour l'UE de sortir de ses réflexes néocoloniaux et atlantistes. Une gageure...

*Cédric Leterme*

1. M. Draghi, « The future of European competitiveness – A competitiveness strategy for Europe », Bruxelles, 9 septembre 2024.

2. R. Lakra, « The Draghi Report: A View from the South », *Bot Populi*, 27 novembre 2024 (c'est nous qui traduisons). Le reste des citations est tiré de cet article.

3. À ce propos, lire : « Métaux critiques : quand l'Europe mine sa transition », *Gresea Échos*, n°118, juin 2024.

est asiatiques sont les plus performants au monde pour les produits pour lesquels l'UE est dépendante. Ils conseillent également de réaliser un investissement d'au moins 500 milliards d'euros dans l'industrie militaire européenne. Le rapport ne semble pas vraiment envisager la possibilité de représailles et de course aux armements si la Chine adopte la même stratégie. Ils n'envisagent pas que ces recommandations de politiques économiques puissent engendrer un accroissement de l'instabilité sociopolitique et géopolitique qui pourrait plus facilement plonger le monde dans des conflits militaires d'une ampleur inégalée depuis 1945.

### L'intégration économique et la (non)fusion des bourgeoisies nationales

Ce qui est caractéristique, c'est qu'à l'instar des autres rapports qui sous-tendaient les stratégies de politique industrielle précédentes de l'UE, ni le rapport Draghi, ni le rapport Letta ne proposent d'analyser en profondeur les causes structurelles profondes qui expliquent pourquoi il est si difficile de mettre en place une politique industrielle supranationale européenne disposant d'un budget et d'outils contraignants vis-à-vis des États membres ce qui permettait d'atteindre les objectifs assignés. Comme d'autres analyses, on souligne l'importance d'une meilleure intégration des marchés de capitaux des États membres, mais sans comprendre pourquoi les recommandations des rapports précédents ont été ignorées jusqu'à présent. Il n'existe pas encore de bourgeoisie européenne unifiée, mais des bourgeoisies nationales rivales qui survivent accrochées à leur appareil d'État, pour les pays membres de l'UE disposant d'une économie nationale de grande taille et de fortes capacités technologiques acquises lors de la seconde révolution industrielle. La fusion de ces bourgeoisies nationales est délicate, car elle induit un changement

de statut, de pouvoir et de capacité d'accumulation. C'est pour cette raison que ces réflexes nationaux pèsent sur l'intégration européenne et la compétitivité de ses industries.

Historiquement, on a pu assister dans le passé à des fusions ou des absorptions de bourgeoisies locales en une bourgeoisie nationale au cours de la Révolution française, de l'unification allemande ou italienne ou encore lors de la guerre de Sécession américaine. Ces processus par lesquels l'hégémonie d'une bourgeoisie locale plus forte s'est imposée aux autres ont été longs et violents, entraînant des conflits armés et des périodes de centralisation politique révolutionnaire ou autoritaire. L'originalité de la construction européenne est qu'aucune grande bourgeoisie nationale européenne ne domine complètement les autres sur le plan politique, mais qu'elles s'allient face à des dangers extérieurs. Cette situation pourrait être comparée à la République des Provinces-Unies du XVIIe et XVIIIe siècle, où chaque bourgeoisie urbaine des différentes provinces gardait son propre budget et ses propres taxes, mais tolérait un budget militaire commun en cas de menace extérieure. Pendant plus de deux siècles, elles s'avèrent incapables de créer un État unifié, mais elles avaient pourtant une politique commerciale, une monnaie et une armée en commun, ainsi que des champions commerciaux néerlandais, les célèbres compagnies des Indes (orientales et occidentales), sans pour autant unifier les intérêts de ces différentes élites urbaines. L'unification de ces bourgeoisies urbaines en une bourgeoisie néerlandaise s'est finalement réalisée sous la contrainte de l'occupation de la République française au cours de la dernière décennie du XVIIIe siècle<sup>1</sup>.

Les euro-enthousiastes, dans une vision fonctionnaliste, peuvent penser qu'à travers des politiques de petits pas, stimulées par des menaces extérieures,

1. M.'t Hart, J. Jonker, J.L. van Zanden, *A Financial History of the Netherlands*. Cambridge : Cambridge University Press, 1997; J. Kennedy, *A Concise History of the Netherlands*. Cambridge Concise Histories. Cambridge : Cambridge University Press 2017.

on finira par approfondir tellement l'intégration européenne que les intérêts des différentes bourgeoisies nationales convergeront, qu'elles fusionneront et se doteront d'un véritable appareil d'État européen. Mais force est de constater qu'il existe de nombreux obstacles sur cette route. Premièrement, la financiarisation de l'économie capitaliste depuis les années 1970 transforme de plus en plus les bourgeoisies européennes en rentiers, rapprochant ainsi les acteurs financiers des deux côtés de l'Atlantique<sup>1</sup>. Des fonds d'investissement américains sont omniprésents dans l'actionnariat des grands groupes européens, y compris de leurs champions nationaux. Leur influence se fait sentir à travers les réseaux, les « portes tournantes » (le chancelier Merz a travaillé pour BlackRock, Draghi, Barroso et le Premier ministre Sunak pour Goldman Sachs) et les paradis fiscaux des États membres (l'Irlande et le Luxembourg notamment). Cette communauté financière transatlantique rend plus difficile la formation d'un État européen fédéral ou unifié. Deuxièmement, depuis les années 1960, les gouvernements américains successifs préfèrent des alliés européens en ordre dispersé et agissant essentiellement sous l'égide de l'OTAN, afin de maintenir leur position hégémonique mondiale. La situation est donc très différente de celle de 1947. Seule la Chine pourrait avoir intérêt à une Europe souveraine et forte pour renforcer sa vision d'un monde multipolaire, mais les liens historiques, politiques et financiers transatlantiques limitent fortement ses capacités d'influence politique et économique en Europe. Il faudrait bien plus que la politique actuelle du gouvernement Trump pour rompre ces liens.

L'unilatéralisme mercantiliste et impérialiste du nouveau gouvernement américain génère certes des tensions transatlantiques. Suite au rapprochement de Trump avec Poutine et aux manœuvres

de ces derniers pour s'emparer des ressources minières de l'Ukraine, de nombreux dirigeants politiques européens réclament à nouveau une autonomie stratégique pour l'UE. Mais il faut y regarder de près. À ce stade, le plan Re-Arm Europe est de nouveau largement intergouvernemental et non supranational. Rien n'oblige les États membres à acheter du matériel de l'UE et le rapport Draghi soulignait que 2/3 des commandes militaires de l'UE sont destinées à du matériel produit par des firmes américaines<sup>2</sup>. Rien ne garantit qu'une meilleure intégration militaire européenne en dehors du cadre transatlantique de l'OTAN verra le jour<sup>3</sup>.

Depuis près de dix ans, le gouvernement allemand essaie d'attirer les géants américains de la technologie (Intel et IBM) pour produire les microprocesseurs de dernière génération et des ordinateurs quantiques, mais cela limite sa capacité à rompre géopolitiquement avec Washington<sup>4</sup>. Le programme de Merz est un programme de relance national, et non européen, dont la plus grande partie bénéficiera probablement aux industriels allemands, mais rien n'indique qu'il réduira la dépendance technologique de l'Allemagne vis-à-vis des États-Unis.

Pourquoi les petits États membres sans industrie de l'armement importante feraient preuve de solidarité européenne en achetant du matériel de l'UE plutôt que des États-Unis, alors qu'ils n'en tireront aucun gain économique et que la diplomatie américaine a toujours su diviser pour régner dans le domaine des commandes militaires (on se rappelle les choix des gouvernements belges passés, le F-16 préféré au Tornado européen ou le F-35 préféré au Rafale), notamment par l'octroi de petits avantages politiques?

1. À ce propos, lire aussi l'article de Juan Lovera, dans ce même numéro.

2. M. Draghi, *op. cit.*

3. À ce propos, lire aussi l'article de Juan Lovera, dans ce même numéro.

4. Nouveau 2023, *op. cit.*

Rappelons-nous en 2003 les déclarations tonitruantes du président Chirac et du chancelier Schröder (ainsi que des gouvernements belge et luxembourgeois) lors de l'invasion de l'Irak par la coalition transatlantique emmenée par le gouvernement de George W. Bush. On évoquait à l'époque la création d'une armée européenne indépendante de l'OTAN et d'une fusion des industries de la défense à l'échelle transnationale. Deux décennies et plusieurs politiques industrielles nationales rivales plus tard, il n'en reste plus rien. Entretemps, avec les progrès du cloud, de l'intelligence artificielle et de l'internet des objets, la domination technologique américaine sur l'équipement militaire européen n'a jamais été aussi forte. Pour ses campagnes militaires impérialistes au Mali, l'armée française a besoin d'images satellites fournies par les États-Unis et les logiciels des ordinateurs utilisés par le personnel du ministère de la Défense sont fournis par Microsoft. Même si elle le voulait vraiment, l'UE est très probablement à des décennies d'une véritable souveraineté stratégique technologique qui lui permettrait d'aller frontalement à l'encontre de la diplomatie américaine si ses dirigeants le jugeaient nécessaire.

### Se méfier du mythe d'UE grande puissance civilisatrice

Cette analyse risque de refroidir les europhiles, du moins ceux qui connaissent suffisamment l'histoire de la construction européenne et les rivalités des élites économiques nationales. À ceux qui souhaitent une Europe souveraine et puissante et qui se réjouiraient de son développement durant cette période de crise, il faut rappeler les dangers d'un tel nationalisme extatique. Si les populations de l'UE les acceptent, les dépenses militaires européennes préconisées par le rapport Draghi accéléreront le démantèlement actuel de nos systèmes

de sécurité sociale, de nos services publics et de nos infrastructures civiles, comme c'est déjà le cas aux États-Unis, première puissance mondiale, mais dont l'espérance de vie a chuté depuis 2008. En examinant le passé des puissances impérialistes et colonialistes européennes ainsi que l'influence des bourgeoisies nationales dans ce processus, on peut douter qu'une UE devenue puissance militaire souveraine se comporte mieux que Washington, Moscou et Pékin. Les interventions militaires récentes de la France au Rwanda et au Mali, du Royaume-Uni, de l'Italie et de l'Espagne en Irak, de la France et du Royaume-Uni en Libye ; la position de Borrell et de von der Leyen vis-à-vis de l'ancien dictateur du Tchad ou du dictateur de l'Égypte Sissi ; le fonctionnement de Frontex en Tunisie, au Maroc ou en Libye sont autant d'avertissements à ceux qui croient, comme une certaine gauche réformatrice de la fin du XIXe siècle, que l'Europe serait une puissance civilisatrice respectueuse du droit international et des droits humains. Une analyse froide des liens entre capitalisme et impérialisme ne permet guère de se bercer d'illusions. Total-Elf, VW ou BP ne sont pas plus humanistes qu'Exxon Mobile et disposent des mêmes mécanismes de lobbying et de portes tournantes. Une Autriche-Hongrie ou une Italie plus ou moins unifiée en 1914 n'aurait rien changé aux horreurs de Verdun, de Caporetto ou des guerres balkaniques. Que ce soit une UE unifiée ou une autre nation, comme le disait Anatole France après la boucherie de 14-18 : « On croit mourir pour sa patrie ; on meurt pour des industriels »<sup>1</sup>.

1. A. France, « On croit mourir pour la patrie... », lettre d'Anatole France, *L'Humanité*, Paris, 18 juillet 1922.



Photo : © European Union, 2025 CC4.0, Wikimedia.

Cédric Leterme, Gresea

# Nouveaux équilibres politiques en Europe

La nouvelle mandature issue des élections du mois de juin 2024 s'ouvre sur une Union européenne dont les équilibres politiques ont profondément évolué, à la fois au sein des États, entre ceux-ci, et au niveau des institutions européennes elles-mêmes.

# Nouveaux équilibres politiques en Europe

Cédric Leterme, *Gresea*

Décembre 2019. Lorsqu'elle entre en fonction, la première Commission présidée par l'Allemande Ursula von der Leyen (CDU-PPE) doit (déjà) compter sur un environnement politique européen et mondial mouvant. Les élections européennes du mois de mai 2019 ont mis en lumière un consensus européen vacillant, comme en témoignent alors les bons résultats de l'extrême droite ou la perte de majorité du bloc réunissant le Parti populaire européen (PPE) et le Parti socialiste européen (PSE) – une première depuis que les membres du Parlement européen sont élus au suffrage universel direct<sup>1</sup>. En parallèle, d'autres préoccupations émergent ou se consolident, à l'image des enjeux de « souveraineté européenne » ou « d'autonomie stratégique » qui acquièrent une position centrale suite au choc de la première présidence Trump, du Brexit et de l'affirmation toujours plus explicite de la puissance chinoise<sup>2</sup> ; ou encore de la question environnementale, poussée par les mobilisations historiques des jeunes pour le climat et la « vague verte » qui traverse alors plusieurs pays du continent (et du monde)<sup>3</sup>.

La Commission qui émerge de ce contexte se présente alors comme « géopolitique » et structurée autour de deux priorités : le « Green New Deal » et la « souveraineté numérique »<sup>4</sup>. Dans un premier temps, la crise du covid-19 prolonge les tendances identifiées ci-dessus : renforcement des discussions sur la relocalisation et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement, associé à des discours enflammés sur « le monde d'après » et la nécessité de (re)trouver un meilleur équilibre avec le reste du vivant. Rapidement, toutefois, le caractère autoritaire et peu transparent des réponses sanitaires est instrumentalisé par l'extrême droite tandis que le monde progressiste se divise. En 2022, la guerre en Ukraine et ses conséquences – notamment l'explosion de

1. Pour une analyse du scrutin européen de 2019, lire : C. Leterme, « Europe : paysage après la bataille (électorale) », *Gresea*, 31 juillet 2019.

2. À ce propos, lire l'article de Juan Lovera dans ce numéro.

3. C. Pèlerin & G. Collot, « La vague verte, vers un nouveau consensus dans l'Union sur le climat ? », *Le Grand Continent*, 31 mai 2019.

4. Pour une lecture critique de ces priorités, lire : C. Leterme, « Mirage de la souveraineté numérique européenne », *Le Vent se Lève*, 28 mai 2024 ; ou C. Leterme, « A Tale of Twin Transitions: Why EU's Green and Digital Agendas are at Odds », *Bot Populi*, 27 mai 2024.

l'inflation des coûts de l'énergie – rebat à nouveau les cartes, en plaçant au premier plan les enjeux de sécurité militaire et en favorisant des oppositions de plus en plus caricaturales entre « fin du mois » et « fin du monde », au détriment des préoccupations environnementales. Un clivage que l'on retrouvera également lorsqu'éclatent de nombreuses mobilisations agricoles en 2024, que d'aucuns imputent alors – non sans cynisme – à un soi-disant excès de zèle environnemental de l'UE<sup>1</sup>.

### Extrême droite en hausse, crise politique en France, récession économique en Allemagne...

En parallèle, l'extrême droite continue d'enregistrer des succès dans les pays membres de l'UE, alimentés à la fois par la crise du consensus néolibéral et par l'incapacité de la gauche à y répondre de façon claire et audible. En l'espace de quelques années, des partis d'extrême droite accèdent ou se maintiennent ainsi au pouvoir – seuls ou en coalition – dans six pays de l'UE (voir le tableau ci-dessous) : Italie (2022), Hongrie (2022), Belgique (2025), Pays-Bas (2024), Finlande (2023), Slovaquie (2023) (auxquels on peut ajouter le cas de la Suède, où elle soutient le gouvernement depuis l'extérieur). Ailleurs, soit l'extrême droite se

trouve aux portes du pouvoir, soit elle se renforce, à quelques exceptions près (ex. : en Pologne où le parti Droit et justice (PiS) au pouvoir depuis 2015 a perdu les élections de décembre 2023).

En France, le Rassemblement national (RN) a notamment pu compter sur les stratégies hasardeuses d'un Emmanuel Macron bien décidé à tout miser sur son seul rôle de « rempart contre l'extrême droite » pour se faire réélire en 2022, quitte à en reprendre les thèmes et les politiques, tout en fragilisant la gauche autant que possible (à ce propos, lire aussi l'encadré p. 28). Dans ce contexte, le coup de poker raté de la dissolution du Parlement suite aux élections européennes de juin 2024 a ouvert une séquence d'instabilité qui confine à la crise de régime. Trois blocs politiques se font désormais face sans qu'une majorité claire se dégage, sur fond de stagnation économique et de crise des finances publiques, tandis que le Président apparaît plus isolé que jamais<sup>2</sup>.

En Allemagne, le modèle économique qui avait sous-tendu l'hégémonie européenne du pays depuis une quinzaine d'années vient de voler en éclat<sup>3</sup>. En cause, la hausse des coûts de l'énergie suite à la guerre en Ukraine, mais aussi la rivalité croissante avec la Chine (notamment dans le secteur automobile), sur fond de sous-investissements publics chroniques. Résultat, une récession prolongée qui force des ajustements douloureux, mais surtout une remise en causes de nombreux dogmes, pourtant encore jugés inébranlables il y a peu. C'est évidemment autour de la question de la dette publique que les évolutions sont les plus spectaculaires<sup>4</sup>. Ces

Les pays d'Europe gouvernés par l'extrême droite		
Gouvernements dirigés par l'extrême droite	Extrême droite membre du gouvernement	Soutien sans participation
Belgique	Finlande	Suède
Hongrie	Pays-Bas	
Italie	Slovaquie	

Source : [www.toutteleurope.eu](http://www.toutteleurope.eu)

1. V. Georis, « Les agriculteurs européens s'attaquent à la PAC et au Pacte vert européen », *L'Echo*, 29 janvier 2024.
2. Lire : A. Bellon, « La France malade de ses institutions », *Le Monde diplomatique*, Octobre 2024.
3. W. Bouchardon, « Pourquoi l'Allemagne est à nouveau l'homme malade de l'Europe », *Le Vent se Lève*, 19 février 2025.
4. On pourrait toutefois également citer l'annonce choc du constructeur automobile Volkswagen, qui déclarait en octobre dernier envisager de fermer trois usines en Allemagne pour la première fois de son histoire, en fragilisant également au passage le modèle de « cogestion » (patrons-syndicats) à l'allemande...

## EN EUROPE, UN CORDON SANITAIRE CONTRE LA GAUCHE

Dans un article récent publié par la revue *Jacobin*, la journaliste italienne Francesca De Benedetti, spécialisée dans la politique européenne, pose un constat inquiétant<sup>1</sup> : « Cela fait déjà des années que nous regardons la classe politique traditionnelle faire tomber les derniers obstacles qui se dressent contre l'extrême droite. » En effet, à l'image du vote hautement symbolique d'une motion contre l'immigration en Allemagne par les conservateurs de l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (CDU) avec le soutien des néonazis de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), les cordons sanitaires mis en place dans de nombreux pays européens au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour faire barrage au fascisme sont de plus en plus souvent remis en cause.

Toutefois, poursuit Francesca De Benedetti, « aujourd'hui, la situation est telle que nous ne pouvons plus parler uniquement de la levée de ces barrières. En effet, le fameux cordon sanitaire se dresse désormais activement contre la gauche. » À la dédramatisation de l'extrême droite correspond ainsi une diabolisation croissante de la gauche, y compris dans ses versions les moins radicales. En Autriche, le Parti social-démocrate (SPÖ, centre gauche) a été accusé par le Parti Populaire (ÖVP, droite) de reprendre « une rhétorique de lutte des classes » pour justifier l'arrêt des négociations avec lui en

vue de former un gouvernement, et l'ouverture de discussions (finalement avortées) avec l'extrême droite du Parti de la liberté (FPÖ).

En France, alors que la macronie flirte de plus en plus ouvertement avec l'extrême droite du Rassemblement national (RN), c'est la France Insoumise (gauche) qui se voit systématiquement exclue de « l'arc républicain » au nom de son soi-disant « radicalisme ». Même chose en Belgique, où le dirigeant du Mouvement réformateur (MR, droite) recrute d'anciens cadres du parti d'extrême droite « Chez Nous » tout en plaidant pour une extension du cordon sanitaire au Parti du Travail de Belgique (PTB, gauche).

Et la dynamique ne s'arrête pas aux partis politiques. En effet, toujours selon De Benedetti, « le cordon sanitaire se dresse non seulement contre les partis de gauche, mais aussi contre les syndicats, les ONG, les mouvements écologistes et la société civile en général lorsque ces forces tentent d'exprimer et d'organiser la dissidence. » Résultat : « la levée des barrières contre l'extrême droite et l'imposition d'une logique d'exclusion contre la gauche s'amplifient mutuellement avec des résultats dévastateurs. »

*Cédric Leterme*

1. F. De Benedetti, « Europe's Hardening Cordon Sanitaire Against the Left », *Jacobin*, 5 février 2025. Les citations sont tirées de la version française « Dans toute l'Europe, un cordon sanitaire se forme contre la gauche », publiée par *Le Vent Se Lève*, le 13 mars 2025.

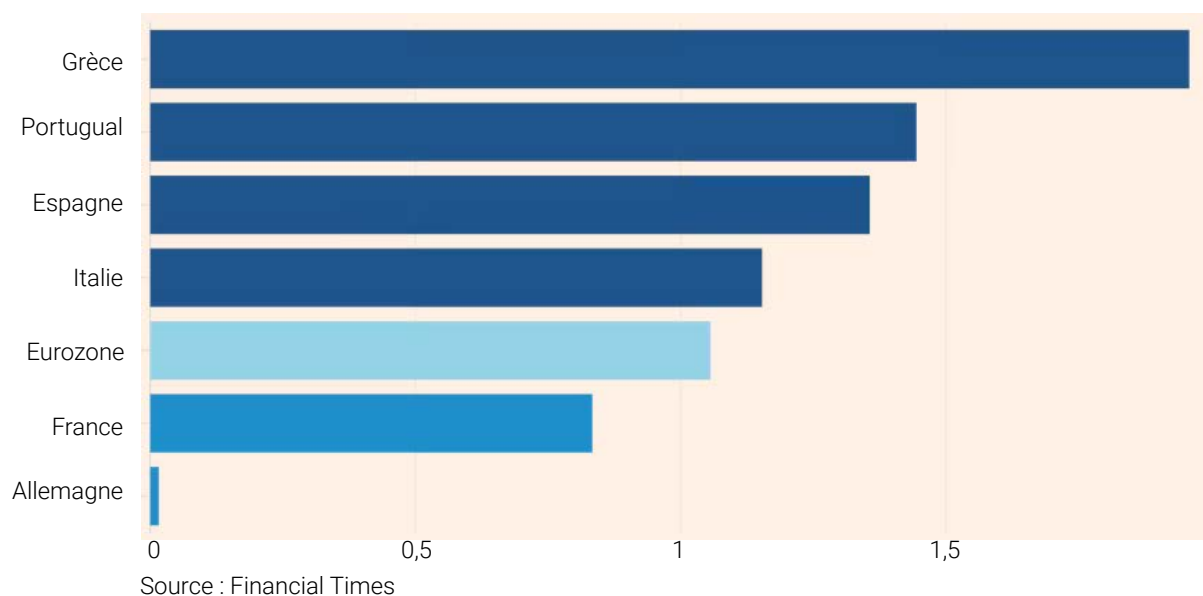
dernières années, les appels en faveur d'un relâchement dans ce domaine se sont en effet multipliés jusqu'au sein de la pourtant très orthodoxe banque centrale allemande<sup>1</sup>. Et c'est le nouveau chancelier conservateur qui a annoncé sa volonté d'en finir avec l'austérité pour pouvoir notamment dépenser des centaines de milliards d'euros dans le renforcement de son armée<sup>2</sup>.

Ironie du sort, alors que le moteur allemand cale, ce sont les pays qui avaient été le plus durement frappés par la crise de la dette des années 2010 qui s'en sortent aujourd'hui le mieux. Ceux que l'on désignait alors par l'acronyme douteux de « PIIGS » (Portugal, Italie, Irlande, Grèce, Espagne)

affichent en effet des taux de croissance supérieurs à la moyenne européenne et largement devant les taux français et (surtout) allemands<sup>3</sup> (lire le graphique ci-dessous). L'Espagne, en particulier, tire son épingle du jeu en dépit, ou plutôt grâce à des politiques sociales et migratoires ambitieuses<sup>4</sup>. À l'inverse, les pays d'Europe centrale et orientale dont le développement économique reposait ces dernières années sur leur intégration de plus en plus poussée dans les chaînes de valeur allemandes risquent quant à eux d'être déstabilisés par le marasme d'outre-Rhin.

### Les pays touchés par la crise de la dette dans les années 2010 ont mené la reprise de la zone euro après la pandémie

Croissance annuelle moyenne du PIB réel T4 2019 à T4 2024



1. J. Packroff, « Germany's central bank pushes for a U-turn on debt rules », *Euractiv*, 23 janvier 2025.

2. A. Declaire, « L'Allemagne prend un virage historique en adoptant un 'bazooka' budgétaire pour se réarmer », *Le Soir*, 18 mars 2025.

3. « Reversal of fortunes: Europe's thriving south and stagnant north », *Financial Times*, 14 janvier 2025.

4. E. Moysan, « L'Espagne, nouvel eldorado européen ? », *Alternatives Économiques*, 13 décembre 2024.

## Reconfigurations interétatiques

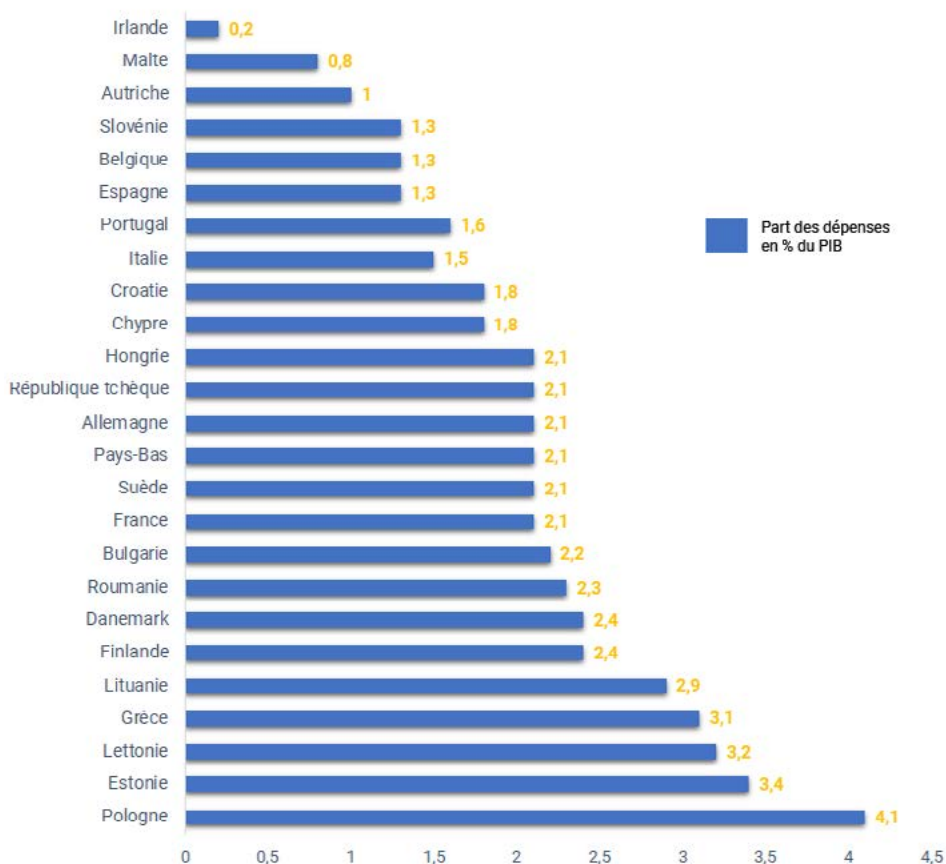
Tout ceci se traduit par de nouveaux rapports de force et alignements entre les différents États qui composent l'UE. Tout d'abord, leurs difficultés politiques et/ou économiques internes fragilisent considérablement le couple franco-allemand traditionnellement au centre du jeu politique européen. Une situation qui inquiète les élites politiques et économiques pro-UE, à l'image du très néolibéral Institut Montaigne, en France, qui déplore par exemple que « l'équilibre de déséquilibres qui caractérisait pendant si longtemps la relation franco-allemande – une France plus forte géopolitiquement et stratégiquement, une Allemagne plus puissante économiquement et démographiquement – a laissé place à une forme de compétition de déprimés entre Berlin et Paris. »<sup>1</sup>

De la même manière, le revirement de politiques économiques en Allemagne couplé aux débats sur le réarmement européen crée des tensions au sein de l'alliance des pays dits « frugaux » qui dominaient encore largement les débats budgétaires et monétaires européens jusqu'il y a peu<sup>2</sup>. À l'inverse, leurs bonnes performances économiques donnent aujourd'hui plus de poids aux pays de la « périphérie » (essentiellement

méditerranéenne) que l'on avait cantonnés à un rôle de second plan ces dix dernières années.

En parallèle, la nouvelle donne géopolitique consécutive au retour de Donald Trump à la Maison-Blanche renforce la position des pays les mieux à même de contribuer à l'autonomie stratégique de l'UE en termes de défense, que ça soit les pays qui disposent d'une importante armée et/ou industrie de la défense (ex. : Pologne, Italie, France, Allemagne), ceux qui dépensent déjà plus que la moyenne en proportion de leur PIB (ex. : la Pologne et les pays baltes dont les dépenses se situent entre 3% et 4% de leur PIB) ou encore la France et son parapluie nucléaire<sup>3</sup>.

Dépenses militaires des pays de l'Union européenne



Source : CIA (2024, 2023 pour Chypre, Irlande et Malte)

1. D. Moïsi, « France-Allemagne : la double panne », *Les Échos*, 2 décembre 2024.

2. G. Sorgi, « Europe : comment Vladimir Poutine a brisé le front des pays frugaux », *Politico*, 28 janvier 2025.

3. A. Narinx, « Europe de la Défense : des budgets et des capacités opérationnelles en progrès, mais encore loin d'être suffisants », *L'Echo*, 8 mars 2025.

Le revirement de politique étrangère impulsé par Donald Trump cause également des remous particuliers au sein des pays d'Europe centrale et orientale qui ont historiquement misé sur leur intégration au sein de l'OTAN et leur soumission stratégique aux États-Unis pour se prémunir contre les menaces réelles ou supposées de la Russie, fragilisant de ce fait le bloc le plus atlantiste des pays membres de l'UE. Parmi ces États, ceux qui composent le groupe de Visegrád (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque) étaient déjà profondément divisés depuis la victoire du pro-Européen Donald Tusk en Pologne en 2023 qui est venue rompre avec le consensus « illibéral » et eurosceptique qui caractérisait le groupe jusque-là<sup>1</sup>.

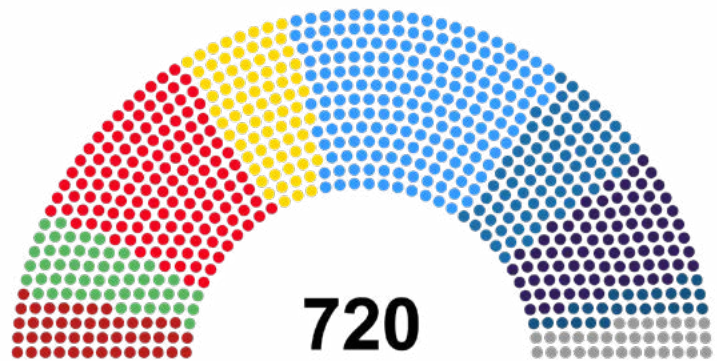
Enfin, on assiste également à des rapprochements entre gouvernements et forces d'extrême droite (malgré la persistance de divisions internes), notamment pour continuer de faire pression en faveur d'un durcissement des politiques migratoires<sup>2</sup>.

## Conséquences pour l'UE

Comment ces évolutions se traduisent-elles au niveau des institutions européennes ? Les résultats des élections de juin 2024 font pencher le Parlement encore plus à droite. Le PPE reste le premier groupe politique de l'UE avec 186 eurodéputés (contre 176 en 2019), mais l'extrême droite progresse pour atteindre 187 eurodéputés répartis entre les groupes des Conservateurs et réformistes européens (ECR, 78 sièges), les Patriotes pour l'Europe (84 sièges) et l'Europe des

nations souveraines (ESN, 25 sièges). À gauche, les sociodémocrates (136 sièges) et la gauche radicale (46 sièges) stabilisent leurs scores malgré un léger recul, mais ce sont surtout les Verts (53 sièges) et les centristes de Renew (77 sièges) qui enregistrent de lourdes pertes (en cédant respectivement 21 et 31 sièges).

### Résultat des élections européennes de 2024



### Élections européennes de 2024

Groupes européen		Voix	%	Sièges	+/-
Parti populaire européen	PPE		23,5	188	▲ 6
Alliance progressiste des socialistes et démocrates	S&D		17,4	136	▼ 18
Patriotes pour l'Europe	PfE		10,5	84	▲ 11
Conservateurs et réformistes européens	CRE		9,9	78	▲ 16
Renew Europe	RE		10,1	77	▼ 31
Verts/Alliance libre européenne	Verts/ALE		8,1	53	▼ 21
Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique	GUE/NGL		7,8	46	▲ 5
L'Europe des nations souveraines	ENS		4,5	25	▲ 25
Non-inscrits	NI		4,3	33	▼ 24
Autres formations <sup>1</sup>				0	-
			<b>100</b>	<b>720</b>	<b>▼ 31</b>

Source : Wikipedia

1. C. Bret & F. Parmentier, « Mais où est passé le groupe de Visegrád ? », *TELOS*, 23 janvier 2025.

2. À ce propos, lire l'article de Cécile Vanderstappen dans ce numéro.

1. Listes sans élus et donc sans appartenance à un groupe politique.

Face à ces résultats, Ursula von der Leyen (issue du groupe PPE) est parvenue à renouveler son mandat à la tête de la Commission sans trop de difficulté, en affirmant refuser toute collaboration avec l'extrême droite. Néanmoins, au moment de composer son équipe, elle n'a pas hésité à offrir un poste de vice-président à un membre du parti néofasciste de Giorgia Meloni, l'Italien Raffaele Fitto, en échange de leur soutien<sup>1</sup>. Un signal d'autant plus inquiétant que son groupe politique, le PPE, a également plusieurs fois eu recours à une majorité alternative incluant l'extrême droite pour faire passer ses propositions, notamment en matière de détricotage des politiques environnementales<sup>2</sup>.

Si von der Leyen affirme ainsi s'inscrire dans la continuité de son premier mandat, son insistance marquée sur la « compétitivité » et la « simplification » laisse en réalité peu de doute sur ses véritables priorités (lire encadré p. 33). Comme l'ont dénoncé de nombreuses ONG, organisations syndicales ou eurodéputés progressistes, ces mots d'ordre cachent en effet une volonté de revenir sur les déjà maigres avancées obtenues ces dernières années en matière de justice sociale et environnementale<sup>3</sup>. À l'inverse, on observe par contre une volonté toujours plus intense d'œuvrer à une relance industrielle et à une meilleure autonomie stratégique de l'UE, notamment en donnant suite aux recommandations des rapports Letta et (surtout) Draghi<sup>4</sup>.

De ce point de vue, on notera d'ailleurs que beaucoup de postes clés de la nouvelle Commission ont été attribués à des pays à tendances plutôt « interventionnistes », ce qui témoignerait, selon le *Financial Times*, des rééquilibres relatifs opérés

entre les différents pôles économiques historiques de l'UE<sup>5</sup>. De la même manière, face (entre autres) aux difficultés internes éprouvées par les dirigeants du couple franco-allemand, von der Leyen a eu cette fois plus de latitude pour se constituer un organigramme qui lui confère un pouvoir considérable, que ça soit en multipliant les chevauchements de compétences entre commissaires (pour lui permettre de statuer en dernier ressort) ou encore en obtenant l'évincement de rivaux gênants, à commencer par le français Thierry Breton<sup>6</sup>.

La nouvelle mandature ouverte en 2024 au sein de l'UE se caractérise ainsi par un certain nombre de continuités (à l'image de la hausse continue de l'extrême droite), mais aussi – et surtout – de ruptures, ou à tout le moins d'évolutions importantes. C'est le cas, à la fois au sein des États membres (ex. : crises en France et en Allemagne), entre les États membres (ex. : panne du couple franco-allemand, rééquilibrage Nord-Sud, tournant stratégique à l'Est), et enfin au sein même des institutions européennes (ex. : « majorités alternatives » au Parlement, toute-puissance de la présidente von der Leyen). Ce qui ne change pas, ou peu, c'est, d'une part, la fuite en avant d'une UE qui semble tirer profit de chaque nouvelle crise pour continuer d'approfondir un processus d'intégration toujours plus technocratique et impopulaire. Et d'autre part, la difficulté pour les forces de gauche de proposer un projet – ou même un discours – qui sorte de l'antinomie « démocrates/europhiles vs populistes/eurosceptiques » dans laquelle se complaisent les partis centristes et leurs meilleurs ennemis d'extrême droite.

1. P. Engels, « von der Leyen II : Le grand marchandage avec l'extrême droite », *Blast*, novembre 2024.

2. « Au Parlement européen, la droite se rapproche discrètement de l'extrême droite », *Le Vif*, 9 octobre 2024.

3. K. Carlson, « How von der Leyen blindsided Brussels with her deregulation drive », *Politico*, 17 février 2025.

4. À ce propos, lire l'article de Jean-Christophe Defraigne dans ce numéro.

5. A. Bounds & H. Foy, « Ursula von der Leyen gives top economic jobs to interventionist EU countries », *Financial Times*, 17 septembre 2024.

6. A. Brzozowski & M. Lund Nielsen, « 'Diviser pour mieux régner' : comment Ursula von der Leyen domine la nouvelle Commission », *Euractiv*, 19 septembre 2024.

## AU NOM DE LA COMPÉTITIVITÉ

En juillet 2024, lorsqu'elle présente ses « orientations politiques » pour le second mandat qu'elle brigue alors à la tête de la Commission européenne, Ursula von der Leyen tente encore de faire illusion. Certes, la « compétitivité » occupe déjà une place centrale, « toutefois, la rhétorique souvent diplomatique et parfois optimiste de Mme von der Leyen envoie un message contradictoire ou opaque qui rend difficile de discerner ses orientations sous-jacentes »<sup>1</sup>.

Quelques mois plus tard, lorsqu'elle dévoile la « boussole de l'UE pour la compétitivité », « la première initiative majeure de ce nouveau mandat, qui fournit un cadre stratégique et clair pour orienter les travaux de la Commission »<sup>2</sup>, le doute n'est plus permis. Il s'agit ni plus ni moins de mener une vaste opération de dérégulation demandée par et pour les principaux lobbys économiques de l'UE<sup>3</sup>. Parmi les premières cibles, trois textes emblématiques du Pacte vert pourtant adoptés sous la législature

précédente et à peine entrés en vigueur : la directive sur le *reporting* de durabilité des entreprises (CSRD), la directive sur la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises (CSDDD) et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM).

Sous couvert de « simplification », la Commission propose de largement vider ces textes de leur substance. Pourtant, comme le souligne l'ONG SOMO, les entreprises visées par le devoir de vigilance, par exemple, ont versé 2.900 milliards d'euros de dividendes ou rachats d'actions au profit de leurs actionnaires entre 2014 et 2023, soit deux tiers de leurs bénéfices nets. En comparaison, la mise en conformité avec la directive sur le devoir de vigilance ne leur coûterait que 0,13% des montants moyens versés aux actionnaires en 2023...<sup>4</sup>

Cédric Leterme

1. « Competitiveness : inside the troubling corporate blueprint for the coming Commission », Bruxelles, *Corporate Europe Observatory (CEO)*, 16 septembre 2024.

2. « Une boussole de l'UE pour regagner en compétitivité et garantir une prospérité durable », Communiqué de presse, Bruxelles, *Commission européenne*, 29 janvier 2025.

3. Plus de détails sur l'observatoire de la dérégulation (Deregulation Watch) de l'ONG CEO : <https://corporateeurope.org/en/2025/03/deregulation-watch>.

4. J. van Teeffelen & D. Ollivier de Leth, « CSDDD: Companies cry 'burden' while paying out billions to shareholders », *SOMO*, 25 février 2025.



Juan Lovera,  
*Handel Anders!, Transnational Institute (TNI)*<sup>1</sup>

# L'Europe doit se libérer de sa soumission à l'impérialisme américain<sup>2</sup>

L'Union européenne est aujourd'hui largement soumise aux intérêts américains, y compris lorsque ce n'est pas directement bénéfique pour ses propres élites politiques et économiques. Pour comprendre pourquoi, il est important de revenir sur les liens structurels historiques qui unissent l'UE aux États-Unis... Et de s'en libérer. Du moins si l'on souhaite promouvoir une Europe fondée sur des principes de solidarité et de coopération plutôt que sur la concurrence et l'exploitation.

1. Réseau néerlandais de commerce alternatif composé de syndicats, d'organisations de la société civile et d'organisations d'agriculteurs, ainsi que de citoyens impliqués, qui travaillent ensemble à la mise en place d'un commerce durable et juste.

2. Cet article est une traduction éditée de l'article : « A transatlantic bargain. Europe's ultimate submission to US empire », publié par le Transnational Institute (TNI) dans leur édition annuelle de la série *State of Power* (2025).

## L'Europe doit se libérer de sa soumission à l'impérialisme américain

Juan Lovera, *Handel Anders!*, TNI

La société néerlandaise ASML Holding est le joyau de la couronne de l'industrie européenne des semi-conducteurs et un élément essentiel de la stratégie de l'Union européenne (UE) dans ce domaine. ASML est l'une des rares entreprises au monde à produire les machines de photolithographie nécessaires à la fabrication des puces électroniques. Compte tenu de sa position de leader dans cette industrie mondiale, elle exporte vers la Chine et les États-Unis, et c'est là que les problèmes commencent pour l'entreprise.

En effet, dans le contexte de la nouvelle guerre froide qui oppose les États-Unis et la Chine, Washington n'accepte plus qu'une entreprise d'un secteur aussi stratégique soit active tant sur les marchés chinois, qu'euro-péens et américains. Après une première tentative infructueuse en 2018, les États-Unis ont donc fait pression sur le gouvernement néerlandais en 2023 afin qu'il limite ses exportations de machines de fabrication de puces vers la Chine. À l'heure actuelle, les Pays-Bas ne prévoient donc pas de renouveler les licences d'exportation d'ASML vers ce pays.

Sous la pression des États-Unis, l'Europe et les Pays-Bas risquent ainsi de perdre leur position stratégique dans l'industrie des semi-conducteurs. En se privant du marché chinois, les Pays-Bas ne seront pas seulement perdants sur le plan économique, ils affaibliront également leurs capacités de recherche. La Chine est tout simplement un marché trop important que pour le laisser filer. Les pays dotés d'une importante industrie des semi-conducteurs, comme les Pays-Bas, mais aussi le Japon et la Corée du Sud, doivent ainsi choisir entre leurs propres intérêts économiques et les intérêts politiques des États-Unis. Jusqu'à présent, aucun n'a osé se rebeller.

Cet exemple illustre un phénomène beaucoup plus large dans la politique étrangère de l'UE, à savoir une soumission délibérée et volontaire aux États-Unis qui va souvent à l'encontre des intérêts économiques et sociaux de ses États membres. Depuis 1945 au moins, l'Europe (occidentale) s'est généralement alignée sur la politique étrangère de l'Oncle Sam. Si certains pays ont parfois cherché à acquérir une plus grande

autonomie stratégique, ils sont toujours retombés dans la soumission à l'empire américain.

Cela peut s'expliquer par trois facteurs principaux : l'interdépendance économique, la dépendance de l'Europe à l'égard des États-Unis et de l'OTAN en matière de défense et le défaitisme intellectuel de la majeure partie de la scène politique européenne. Ces facteurs doivent être expliqués et replacés dans leur contexte historique pour comprendre comment cette relation entre les États-Unis et l'Europe a vu le jour.

### Une interdépendance née dans l'après-guerre

La domination des États-Unis en Europe occidentale remonte à la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918), époque à laquelle Washington a joué un rôle crucial dans le financement des puissances de la Triple-Entente (Grande-Bretagne, France et Russie)<sup>1</sup>, avec le déplacement du centre financier mondial de Londres à New York. En prêtant notamment 1,7 milliard de dollars à la Grande-Bretagne et à la France, les États-Unis se sont imposés comme une puissance économique de premier plan.

Ce que les dollars ont acheté : la part du matériel de guerre vital acheté par le Royaume-Uni à l'étranger, 1914-18 (%)				
Année	Obus (%)	Moteurs aéronautiques (%)	Céréales (%)	Pétrole (%)
1914	0	28	65	91
1915	49	42	67	92
1916	55	26	67	94
1917	33	29	62	95
1918	22	30	45	97

À la fin de la Première Guerre mondiale, les Américains ont bien tenté de se désengager d'Europe, mais ils y sont revenus en 1941 aux côtés des Alliés lors de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), renforçant ainsi l'intégration de leur économie avec celle des puissances européennes. Le plan Marshall, adopté en 1948, a marqué une nouvelle étape dans l'intégration économique transatlantique. Ce programme d'aide à l'investissement était destiné à contrer l'influence soviétique et à promouvoir l'économie capitaliste et le libre-échange. En injectant d'importants volumes d'aide financière, les États-Unis cherchaient à la fois à reconstruire les économies européennes d'après-guerre et à créer des conditions favorables à leur propre expansion commerciale. En conditionnant l'aide à la libéralisation du commerce, le plan Marshall a exclu d'autres voies de développement pour l'Europe occidentale, tout en y assurant la domination du capital américain. Le plan a d'abord stimulé les exportations commerciales américaines, avant que les capitaux d'outre-Atlantique se concentrent sur les investissements directs sur les marchés européens.

Le plan Marshall a également été un moyen de promouvoir l'intégration européenne. Sous l'influence des États-Unis, la France s'est éloignée de sa politique étrangère anti-allemande, en apportant finalement son soutien au projet de Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), première étape du processus d'intégration européenne. Initialement, le plan Marshall avait une ambition universaliste qui visait à inclure l'ancienne Union soviétique dans le système capitaliste mondial. Toutefois, à mesure que la guerre froide s'intensifiait et qu'il devenait évident que l'Union soviétique n'abandonnerait pas le socialisme, cette approche universaliste a été abandonnée<sup>2</sup>. À la fin des années

1. Pour aller plus loin sur le développement de cette relation : A. Tooze, *The deluge: the Great War, America and the remaking of the global order, 1916-1931*, New York, Penguin, 2015 ; K. van der Pijl, *The Making of an Atlantic Ruling Class*, Londres, Verso, 1984.

2. *Ibid.*, p. 156.

1940 et au début des années 1950, l'anticommunisme est devenu un facteur d'unification pour le capital européen et américain. Ce processus combinait à la fois le maintien du statu quo dans les (anciennes) colonies, pour apaiser les puissances coloniales telles que la Grande-Bretagne et la France, et l'anticommunisme, qui est rapidement devenu l'axe principal de la politique étrangère des États-Unis.

### Garanties de sécurité et interventionnisme libéral : l'OTAN

Parallèlement à l'intégration économique, Washington a également mis en place une nouvelle architecture de sécurité centrée sur l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord). Créée en 1949, cette organisation avait une visée fondamentalement anticommuniste. Il s'agissait de fournir des garanties de sécurité contre l'Union soviétique et un moyen de maintenir le statu quo international. La France était initialement sceptique à l'égard de l'OTAN. En 1966, elle s'est même retirée de la structure de commandement militaire intégré pour établir son autonomie stratégique à travers son propre programme d'armement nucléaire. Même si elle a finalement réintégré la structure de commandement et obtenu un statut spécial au sein de l'OTAN en 2009, les motivations sécuritaires anticommunistes qui l'ont conduite – avec d'autres pays d'Europe occidentale – à adhérer à l'Alliance demeurent inchangées.

En 1962, le président Kennedy déclarait que son pays « ne considère pas une Europe forte et unie comme une rivale, mais comme un partenaire. Aider à son progrès est l'objectif fondamental de notre politique étrangère depuis 17 ans »<sup>1</sup>. L'OTAN est ainsi devenue l'institution centrale liant militairement l'Europe aux États-Unis, sans qu'il y ait de

contradiction avec le processus d'intégration européenne, au contraire. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de tensions, à l'image du refus américain d'un meilleur partage des responsabilités en matière de défense nucléaire avec ses alliés européens, raison pour laquelle la France a décidé de se doter de son propre programme nucléaire. Washington n'était pas non plus satisfaite de l'Ostpolitik de l'Allemagne de l'Ouest et de la France, une politique visant à normaliser les relations avec le bloc soviétique. La décolonisation et le mouvement des non-alignés ont également suscité des tensions, comme l'illustre l'opposition des États-Unis à l'intervention de la Grande-Bretagne, de la France et d'Israël lors de la crise de Suez en 1956.

Néanmoins, l'OTAN s'est maintenue, et elle a même survécu – tout en changeant de nature – à l'effondrement de l'Union soviétique. Elle s'est alors muée en un instrument de projection mondiale de la puissance américaine, s'étendant à l'Europe de l'Est (voir tableau page suivante) et adoptant un programme de sécurité plus large en matière de menaces transnationales. Dans ce contexte, la nature multilatérale de l'OTAN a permis aux gouvernements européens de continuer de se lier à la domination américaine sans perdre la face. En effet, des accords de défense bilatéraux auraient équivalu à la reconnaissance de leur statut d'États clients. C'est ainsi que l'OTAN est devenue un instrument de projection de la puissance américaine à travers le monde. Tout au long de cette période, la France a de nouveau tenté d'acquérir une plus grande autonomie stratégique au sein de l'alliance, mais les États-Unis n'ont jamais lâché les rênes.

Dans l'histoire des relations entre l'Europe et les États-Unis, le partage des charges de l'OTAN – à savoir, le pourcentage de leur produit intérieur brut (PIB) que les membres doivent consacrer aux

1. « President Kennedy offers historic July 4th "Declaration of interdependence" », *Bulletin from the European Community*, n°55, Août 1962.

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD - OTAN		
	PAYS MEMBRES	ANNÉE D'ACCESSION
<b>12 Membres fondateurs</b>		
1.	Belgique	<b>1949</b>
2.	Canada	
3.	Danemark	
4.	États-Unis	
5.	France	
6.	Islande	
7.	Italie	
8.	Luxembourg	
9.	Norvège	
10.	Pays-Bas	
11.	Portugal	
12.	Royaume-Uni	
13.	Grèce	<b>1952</b>
14.	Turquie	
15.	Allemagne	<b>1955</b>
16.	Espagne	<b>1982</b>
17.	Tchéquie	<b>1999</b>
18.	Hongrie	
19.	Pologne	
20.	Bulgarie	<b>2004</b>
21.	Estonie	
22.	Lettonie	
23.	Lituanie	
24.	Roumanie	
25.	Slovaquie	
26.	Slovénie	
27.	Albanie	<b>2009</b>
28.	Croatie	
29.	Monténégro	<b>2017</b>
30.	Macédoine du Nord	<b>2020</b>
31.	Finlande	<b>2023</b>
32.	Suède	<b>2024</b>

dépenses militaires – a toujours été au cœur des débats. Avec la fin de la guerre froide, la plupart des membres de l'Alliance ont considérablement réduit leur budget de défense conformément à ce que l'on désigne comme les « dividendes de la paix ». Étant donné que les pays de l'UE consacraient à la

défense un pourcentage de leur PIB inférieur à celui des États-Unis, le gouvernement américain – et l'industrie de la défense – a estimé qu'ils ne payaient pas leur juste part. Sous la présidence d'Obama, Washington a commencé à dénoncer le « sous-financement » de l'UE en matière de défense, mais cette critique a atteint son paroxysme avec l'élection de Donald Trump.

## Le double choc de Trump et du Brexit

Pendant de nombreuses décennies, l'Europe occidentale et les États-Unis semblaient déterminés à s'assurer mutuellement un rôle de premier plan dans les affaires internationales et dans leurs économies respectives. La crise financière mondiale de 2008 l'a particulièrement illustré, puisque la crise issue du monde bancaire américain s'est répercutée presque immédiatement en Europe – et au-delà – et a provoqué une profonde récession dans certaines économies de l'UE les plus orientées vers les États-Unis<sup>1</sup>.

Sur le plan militaire, de nombreux États européens se sont rendus largement complices de l'aventurisme américain en raison de leur appartenance à l'OTAN. Parmi les exemples notables, citons la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de l'OTAN, qui a occupé l'Afghanistan pendant 13 ans, et l'intervention militaire de 2011 en Libye.

La domination des États-Unis sur l'Europe dans les domaines militaire et économique semblait assurée jusqu'en 2016, lorsque la combinaison du résultat serré du référendum britannique sur la sortie de l'UE – le Brexit – et de l'élection de Donald Trump aux États-Unis a mis en évidence de nombreuses failles dans les relations transatlantiques.

1. Y. Varoufakis, *The Global Minotaur: America, the true origins of the financial crisis and the future of the world economy*, Londres & New York, Zed Books, 2011, p. 204.

Le Brexit, tout d'abord, a eu un impact significatif sur les relations entre l'UE et les États-Unis, en agissant comme un catalyseur dans la quête d'une plus grande autonomie stratégique de l'UE. Rappelons, en effet, que le Royaume-Uni a historiquement servi d'intermédiaire clé entre Bruxelles et Washington, en particulier dans les négociations sur la politique commerciale et la coopération en matière de sécurité. Sans en être le seul facteur, le Brexit, associé à la présidence Trump, a donc incité les dirigeants européens à réévaluer leur rôle mondial et à rechercher une plus grande indépendance par rapport aux États-Unis.

Second choc : le programme « America First » du président Trump, qui considérait l'UE et la Chine comme des concurrents économiques. Un programme qui s'est notamment traduit par les droits de douane sur l'aluminium et l'acier en 2018, amenant ainsi l'UE à imposer des contre-tarifs en mesure de rétorsion. En parallèle, l'administration Trump a saboté le mécanisme de règlement des litiges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) privant les pays européens de cette voie de recours<sup>1</sup>. Les États-Unis et la Chine s'étaient déjà progressivement émancipés de certaines des politiques clés de l'OMC auxquelles l'UE devait pourtant une partie de son développement. Cela a ouvert la voie à de nouvelles politiques européennes, notamment en matière d'aides d'État aux entreprises pour l'obtention de matières premières.

Côté politique étrangère, l'administration Trump a retiré les États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien et de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Ils ont également retiré leurs troupes d'Afghanistan sans consulter leurs alliés européens. Et ils ont même menacé de se retirer de

l'OTAN, principalement parce que l'administration Trump estimait que les Européens ne payaient pas leur juste part. En 2018, Trump résumait ainsi la position américaine<sup>2</sup> : « Les États-Unis paient près de 90 % des coûts de protection de l'Europe. Je pense que c'est merveilleux. J'ai dit à l'Europe : "Les amis, l'OTAN est meilleure pour vous que pour nous." Croyez-moi. Les petits pays, les grands pays, tous ces pays, nous sommes censés les protéger. J'ai dit : "Écoutez, c'est très simple. Vous devez payer. Vous devez payer vos factures." »

Il n'est pas surprenant qu'après des décennies d'intégration économique, l'UE ait fini par développer une forme de politique de défense commune. Pour qu'elle se concrétise, il suffisait de réunir les conditions politiques adéquates. La présidence Trump et le Brexit ont créé ces conditions en motivant l'UE à rechercher une plus grande autonomie stratégique<sup>3</sup>. Ce concept reste mal défini, mais il peut être compris comme la nécessité pour l'UE de développer sa capacité militaire à agir de manière indépendante sur la scène mondiale, en particulier dans les situations où ses intérêts et ceux des États-Unis divergent. Un autre facteur influençant cette recherche d'autonomie stratégique est l'énergie. L'UE est devenue plus dépendante des États-Unis pour son énergie, en particulier depuis 2022, lorsqu'elle a tenté de mettre fin à sa dépendance à l'égard des approvisionnements en gaz russe à la suite de l'invasion massive de l'Ukraine par la Russie.

Dans les années qui ont suivi le Brexit et la première administration Trump, l'UE a ainsi pris plusieurs mesures pour renforcer sa souveraineté, en particulier dans les domaines de la sécurité et de la défense. Elle a notamment revitalisé des initiatives de défense telles que la Coopération structurée

1. M. Roos & D. Schade, *The EU under Strain?*, Berlin, de Gruyter, 2023.

2. « Trump Confirms He Threatened to Withdraw from NATO », Atlantic Council, 23 août 2018.

3. E. Blanc, « Crisis in EU-US relations under Trump: an emotional contemptuous double game of misrecognition », *Journal of European Integration*, n°46, vol. 5, 2024.

permanente (PESCO)<sup>1</sup>, un cadre fondé sur un traité permettant aux 26 États membres participants (à l'exclusion de Malte) de planifier, développer et investir ensemble dans le développement de capacités collaboratives, d'améliorer la disponibilité opérationnelle et la contribution des forces armées et d'augmenter les budgets de la défense.

Elle a également créé le Fonds européen de défense (FED) en 2021. Doté d'un budget de 8 milliards d'euros, il marque un changement important, car il permet à l'UE de financer directement des projets militaires<sup>2</sup>. La Facilité européenne pour la paix (FEP), qui finance les opérations militaires et l'assistance dans les pays tiers, a également été mise en place cette même année. Elle a été critiquée comme étant une subvention déguisée pour les exportations d'armes européennes car elle peut être utilisée pour fournir des armes et une formation militaire aux forces étrangères. Enfin, en 2019, la Commission européenne a créé une nouvelle direction générale de l'industrie de la défense et de l'espace (DG DEFIS), chargée de promouvoir la compétitivité et l'innovation de l'industrie européenne de l'armement.

En parallèle, les dépenses militaires dans l'UE ont augmenté régulièrement depuis 2014 et devaient atteindre 326 milliards d'euros en 2024. L'industrie de la défense était naturellement toute disposée à profiter de cette hausse des budgets, et ce malgré des conséquences souvent dévastatrices pour les populations des pays non membres de l'UE. Un rapport du Transnational Institute (TNI) a par exemple établi un lien entre les armes vendues par les fabricants européens et les déplacements forcés en République démocratique du Congo (RDC), en Irak, au Nagorno-Karabakh en Azerbaïdjan et en Syrie<sup>3</sup>.

Dans son étude sur la Libye, le même TNI a constaté que les armes européennes étaient utilisées à la fois pour déplacer des populations et pour les empêcher de poursuivre leur migration vers l'UE. Mais cela a aussi des conséquences majeures pour les citoyens européens. En effet, les milliards d'euros dépensés pour la défense ne sont pas investis dans les services de santé, le logement, l'éducation, les infrastructures et la satisfaction d'autres besoins essentiels.

## À nouveau réunis et plus proches que jamais ? Chine, Ukraine et Gaza

Les économies de l'UE et des États-Unis sont nettement plus intégrées depuis la crise financière mondiale de 2008. Aujourd'hui, chaque bloc représente le partenaire commercial et d'investissement le plus important pour l'autre. Le commerce transatlantique représentait ainsi 1200 milliards d'euros en 2021 et ce chiffre est éclipsé par les montants d'investissement entre les deux parties (voir graphique page suivante). L'UE dispose en effet d'un stock d'investissements directs étrangers (IDE) de 2100 milliards d'euros outre-Atlantique, tandis qu'elle reçoit des États-Unis un stock d'IDE de 2300 milliards d'euros. Le total des investissements américains dans l'UE est quatre fois supérieur à celui des investissements américains dans la région Asie-Pacifique. Les investissements de l'UE aux États-Unis sont dix fois plus importants que ceux de l'Inde et de la Chine réunies<sup>4</sup>.

Un autre indicateur important de l'interconnexion des économies transatlantiques est le niveau élevé des échanges intraentreprises. En 2020, 65 % des importations américaines en provenance de l'UE

1. <https://www.pesco.europa.eu/>.

2. A. Ruiz et al., *A militarised Union*, Bruxelles, Rosa Luxemburg Stiftung, 2021.

3. « Smoking Guns. How European arms exports are forcing millions from their homes », Amsterdam, TNI, 2021.

4. « EU trade relations with the United States. Facts, figures and latest developments », Bruxelles, Commission européenne. [En ligne].

## Exportations de la zone euro vers la Chine et les États-Unis Milliards d'euros, 12M total



Source : Brad Setser 2023

et du Royaume-Uni se faisaient au sein des entreprises ; la même tendance s'observe pour les exportations. Cette proportion est nettement plus élevée que dans d'autres régions. Cela montre à quel point les processus de production des entreprises américaines et européennes sont intégrés<sup>1</sup>. Cette imbrication économique est l'aboutissement de plus d'un demi-siècle d'intégration transatlantique, encouragée par les gouvernements de tous bords, tant en Europe qu'aux États-Unis.

Cette intégration économique profite considérablement aux multinationales, qui peuvent faire pression pour obtenir des règles commerciales plus libéralisées, des réglementations moins strictes et un accès préférentiel aux fonds publics. Les grands acteurs financiers, tels que les grandes banques et les fonds d'investissement, jouent également un rôle majeur dans l'élaboration des réglementations financières et tirent profit de l'intégration des marchés financiers. Le cas d'ABN AMRO, qui faisait partie d'un « groupe d'experts » chargé de définir

la libéralisation des marchés financiers, en est un bon exemple<sup>2</sup>.

Cette libéralisation a rendu les marchés financiers de l'UE plus semblables à ceux des États-Unis, ce qui a renforcé leur intégration. C'est l'une des raisons pour lesquelles la crise de 2008 a eu un tel impact des deux côtés de l'Atlantique. On observe un schéma similaire dans le secteur technolo-

gique, où des entreprises américaines telles que Google, Microsoft et Meta (Facebook et WhatsApp) bénéficient d'une loi européenne sur les marchés numériques qui ne porte pas sur leur contrôle de l'infrastructure numérique et ne remet donc pas en cause leur position dominante.

L'administration Biden, qui a rétabli une certaine normalité à la Maison-Blanche après la première présidence Trump, s'est engagée à réparer les relations transatlantiques et à « restaurer le leadership mondial des États-Unis »<sup>3</sup> dans l'espoir que l'interventionnisme américain, soutenu par l'UE, façonnerait à nouveau le monde en fonction de ses intérêts. Cependant, une partie de l'héritage de Trump demeure. L'UE a ainsi poursuivi ses tentatives d'affirmation de son autonomie stratégique, tandis que l'administration Biden refusait d'abroger complètement les tarifs douaniers mis en œuvre par son prédécesseur, le tout pendant que les questions relatives au partage des charges au sein de l'OTAN

1. D. Hamilton & J. Quinlan, *The Transatlantic Economy 2023: Annual Survey of Jobs, Trade and Investment between the United States and Europe*, Washington, DC, Foreign Policy Institute, Johns Hopkins University, SAIS/Transatlantic Leadership Network, 2023.

2. K. Haar, *A Europe of Capital*, Bruxelles, Rosa Luxemburg Stiftung, 2024.

3. J. Barnes-Dacey et al., « A new transatlantic bargain: An action plan for transformation, not restoration », ECFR, novembre 2020.

n'étaient toujours pas résolues. Une autre source de divergence concernait la position vis-à-vis de la Chine. Alors que les États-Unis adoptaient une posture de plus en plus hostile, l'UE était initialement beaucoup plus prudente compte tenu de ses liens économiques importants avec l'empire du Milieu.

Toutefois, avec l'intensification de la nouvelle guerre froide, l'UE s'est rapprochée de la position américaine en se concentrant sur la réduction des risques et le découplage par rapport à la Chine<sup>1</sup>. Pourtant, cela ne profite ni au capital ni aux travailleurs de l'UE, puisque cela implique une transformation économique très complexe à un moment où les effets du COVID-19 et de la guerre en Ukraine ne sont pas résolus. La participation européenne à la nouvelle guerre froide Chine-USA est ainsi probablement le meilleur exemple de la soumission continue de l'UE aux États-Unis.

En parallèle, les dirigeants européens ont également poursuivi leur politique commerciale agressive. Les accords dits « de libre-échange (ALE) » sont en fait des accords néocoloniaux qui maintiennent la dépendance des pays à faible revenu à l'égard de l'approvisionnement en matières premières. Ces dernières années, ces accords ont été vivement critiqués par la gauche qui soulignait qu'ils ne profitaient souvent qu'au capital, au détriment de l'environnement et des travailleurs. Or, la concurrence entre les États-Unis et la Chine a fait passer la géopolitique avant l'idéologie et a rendu de plus en plus visible le fossé existant entre l'UE qui prêche le libre-échange à l'étranger et celle qui pratique le contraire à l'intérieur.

Ce fossé est particulièrement évident dans les approches industrielles qui remettent en question le dogme et les pratiques du libre-échange. À la suite de la loi américaine sur la réduction de l'inflation (IRA), l'UE a en effet présenté sa propre politique industrielle destinée à contrer l'initiative américaine<sup>2</sup>. Et pourtant, l'UE ne cesse de réclamer avec insistance de nouveaux accords de libre-échange, en affirmant qu'ils doivent être conclus par crainte de « perdre » une région ou un pays au profit de la Chine. En outre, compte tenu de la nécessité d'une transition énergétique, l'UE a utilisé plusieurs de ces outils commerciaux pour sécuriser son approvisionnement en matières premières essentielles<sup>3</sup>.

La poursuite de la guerre de la Russie contre l'Ukraine a également accru la dépendance de l'Europe à l'égard des États-Unis. En effet, pour de nombreux pays européens, ce conflit implique une rupture avec la dépendance au gaz russe développée depuis la fin de la guerre froide. L'Allemagne étant l'un des pays les plus exposés dans ce domaine, la crise énergétique qui en a résulté a plongé une grande partie de l'UE dans le marasme économique, les seuls bénéficiaires étant les entreprises impliquées dans l'infrastructure du gaz naturel liquéfié (GNL)<sup>4</sup>. Cette situation a entraîné des factures énergétiques beaucoup plus élevées pour les citoyens de l'UE et du Royaume-Uni, au bénéfice entre autres des États-Unis, qui sont devenus un exportateur net d'énergie en 2019<sup>5</sup>. Le prix relativement élevé de l'énergie dans l'UE explique également les différences de performances économiques observées entre de nombreux États membres de l'UE et les États-Unis.

1. A. Brinza et al., « EU-China relations: De-risking or de-coupling – the future of the EU strategy towards China », Bruxelles, Parlement européen, mars 2024.

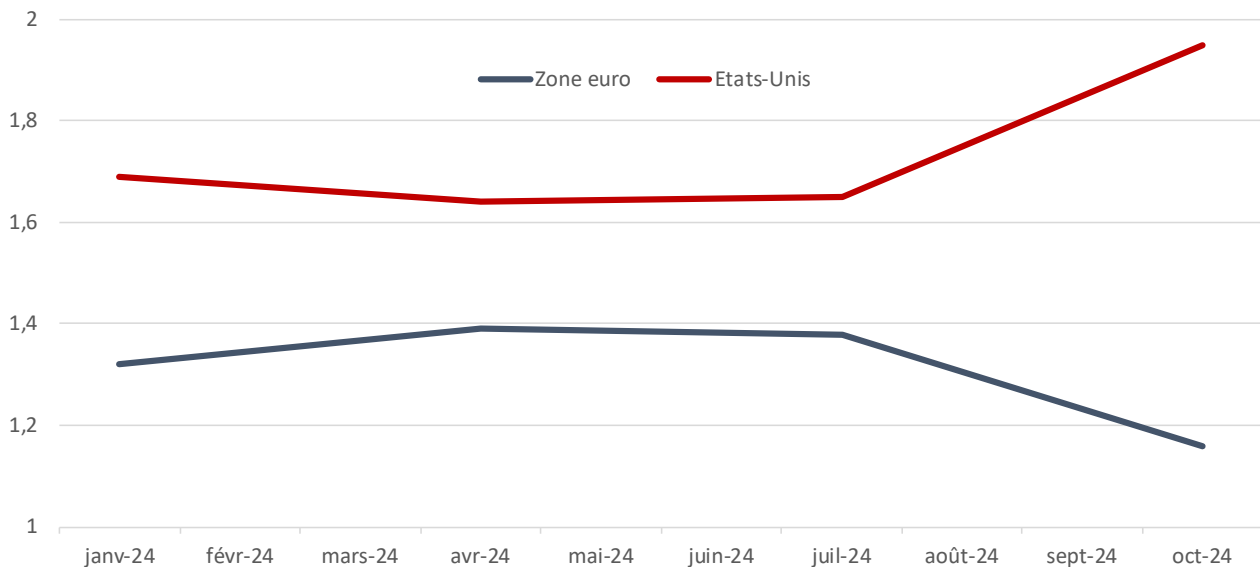
2. « U.S. Spending on Clean Energy and Tech Spurs Allies to Compete », *The New York Times*, 7 décembre 2023. À ce propos, lire aussi l'article de Jean-Christophe Defraigne dans ce même numéro.

3. « The Raw Materials Rush », Amsterdam, TNI, janvier 2024.

4. Haar, « A Europe of Capital », *op. cit.*, p. 275.

5. « U.S. energy facts explained », US Energy Information Administration. [En ligne].

### Les prévisions de croissance des États-Unis et de la zone euro évoluent dans des directions différentes (Prévisions de croissance du PIB pour 2025, par date de prévision)

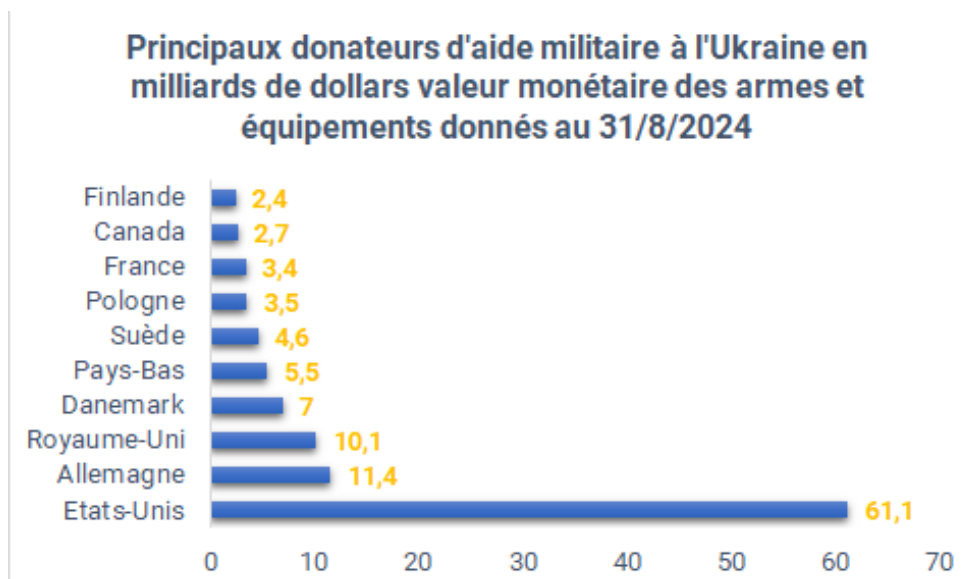


Source : Consensus Economics

La guerre en Ukraine a elle aussi renforcé les liens de dépendance militaire transatlantique. L'invasion russe a même probablement sauvé l'OTAN suite à la méfiance semée sous la première présidence Trump, et elle a certainement contribué à la remilitarisation de l'Europe, la plupart des membres européens de l'OTAN dépensant actuellement plus que l'objectif de 2% du PIB pour la défense. À la mi-mai 2022, les États membres de l'UE avaient annoncé une augmentation des dépenses militaires de près

de 200 milliards d'euros pour les années à venir. Une aubaine pour les complexes militaro-industriels des deux côtés de l'Atlantique. Les membres de l'OTAN ont également fait don de plus de 100 milliards d'euros d'armes à l'Ukraine. Le conflit a ainsi provoqué un pic des ventes d'armes américaines, qui ont atteint 238 milliards de dollars en 2023.

L'UE et les États-Unis sont également complices du génocide perpétré par Israël à Gaza. Alors que



Source : Kiel Institute for the world economy/BBC

Les chiffres incluent également l'assistance financière à des fins militaires.

Washington fournit 65% de toutes les importations d'armes à Israël, l'Allemagne et l'Italie ont également soutenu activement Tel-Aviv en lui fournissant des armes, malgré l'opposition d'une majorité de leur population<sup>1</sup>. De son côté, le Parlement européen ne cesse de condamner rituellement toute critique du soutien inébranlable à Israël, sans jamais demander à ce pays de rendre des comptes. Les raisons de la loyauté de la plupart des gouvernements européens à l'égard d'Israël sont diverses. En Allemagne, l'interaction complexe entre la dénazification incomplète en Allemagne de l'Ouest et l'idée de « rédemption par le souvenir » explique en partie pourquoi le soutien à Israël est décrit comme la « Staatsräson » (raison d'État) du pays<sup>2</sup>. Dans des pays comme la Hongrie, la solidarité entre conservateurs réactionnaires et les valeurs islamophobes partagées pèsent plus lourd que l'antisémitisme dans le lien entre Netanyahu et Orban.

Mais un point commun découle du fait que pour les États-Unis et la plupart des gouvernements européens, Israël est un avant-poste militaire qui, avec l'Arabie saoudite et les monarchies du Golfe, est crucial pour le contrôle du Moyen-Orient, de ses ressources énergétiques et de ses voies de navigation<sup>3</sup>. En outre, l'agression israélienne contre ses pays voisins représente une aubaine pour leurs complexes militaro-industriels respectifs. Ainsi, 426 millions d'euros de l'argent des contribuables européens ont été utilisés pour financer des entreprises qui arment Israël, alors que la Cour pénale internationale (CPI) a formellement accusé des membres du gouvernement israélien de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de génocide.

L'UE semble donc soumise aux intérêts américains, même lorsque ceux-ci ne sont pas bénéfiques à ses capitaux ni à ses alliés politiques. Les Pays-Bas en

sont la preuve la plus évidente. En effet, les États-Unis ont adopté une loi visant à envahir La Haye au cas où des militaires américains seraient jugés par la CPI ou la Cour internationale de justice (CIJ). Et le gouvernement néerlandais semble être disposé à être l'État membre de l'UE le plus fidèle aux intérêts américains, notamment en acceptant volontiers de stocker sur son sol des armes nucléaires américaines sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Non seulement il cède ainsi sa souveraineté, mais en outre la base aérienne de Volkel et le reste des Pays-Bas deviennent dès lors une cible pour tous les pays qui possèdent des armes nucléaires et qui voudraient les déployer. Le gouvernement néerlandais a également fait passer les intérêts des États-Unis avant ceux de ses propres citoyens en bloquant une réduction prévue des vols à l'aéroport de Schiphol, après avoir subi la pression des États-Unis et de l'Union européenne et alors même que les habitants des villes et villages avoisinant l'aéroport la réclamaient depuis des années.

## Défaitisme intellectuel ou l'audace de rêver à un avenir meilleur ?

Des deux côtés de l'Atlantique, le centre gauche et le centre droit sont devenus presque indiscernables en termes de vision politique, de politique économique et de relations internationales. Depuis la fin de l'Union soviétique et l'indépendance des anciens pays du Pacte de Varsovie, les deux pôles du courant politique dominant ont répété qu'il n'y avait pas d'alternative à la libéralisation et à la marchandisation, au bénéfice de la suprématie du capital privé. La pensée néolibérale domine ainsi la quasi-totalité des mouvements politiques de premier plan depuis les années 1990.

1. « 60% of Germans oppose military support for Israel: Survey », *MEMO*, 22 octobre 2024.

2. D. Marwecki, « Israel and the German Raison D'Etat », Berlin, Rosa Luxemburg Stiftung, 19 mars 2024.

3. A. Hanieh, « Framing Palestine. Israel, the Gulf states, and American power in the Middle East », Amsterdam, TNI, 13 juin 2024.

On observe dès lors une forme de défaitisme intellectuel dans l'ensemble du spectre politique de l'UE, et peut-être surtout à gauche. En effet, plus que la droite, la gauche européenne a traditionnellement insisté sur la nécessité d'un contrat social fort, assorti de filets de sécurité, pour faire face aux crises constantes du capitalisme. Pourtant, au sein du centre gauche, la volonté de s'attaquer aux failles structurelles ou même de rêver à des lendemains meilleurs semble avoir disparu. Cela explique aussi en partie pourquoi l'Europe occidentale reste alignée sur les États-Unis en matière de politique étrangère. Après tout, les sociaux-démocrates ont été les principaux architectes de la remilitarisation de l'Allemagne, un effet en aval de l'invasion massive de l'Ukraine par la Russie. Au centre droit, le capitalisme n'a jamais fait l'objet d'un véritable débat. Les partis libéraux et démocrates-chrétiens d'Europe occidentale ont joué un rôle déterminant dans la propagation de la pensée (néo)libérale et du militarisme.

Récemment, le centre droit a toutefois tendance à devenir plus explicitement nativiste et xénophobe. Cette évolution doit également être replacée dans le contexte de la montée de l'extrême droite. Les politiques néolibérales ayant détruit l'État-providence, sans celui-ci et ses politiques de redistribution, les partis libéraux ont dérivé vers la droite. À l'image du VVD aux Pays-Bas, ils ont ainsi commencé à défendre des politiques de plus en plus extrêmes et à renforcer leur appareil répressif, notamment pour surveiller les quartiers populaires et les frontières internationales. Ce faisant, ils ont banalisé les discours et les propositions d'extrême droite, pour finir par s'allier avec elle afin d'exclure la gauche du pouvoir institutionnel. Une alliance d'autant plus aisée que la droite et l'extrême droite ont fondamentalement les mêmes politiques de classe, tandis qu'en Europe occidentale et aux États-Unis, il existait

un large consensus sur le maintien de l'hégémonie américaine<sup>1</sup>. L'ensemble du spectre politique semble donc se déplacer vers des politiques réactionnaires de droite de plus en plus dominantes.

Certaines des principales institutions américaines et européennes ont activement encouragé ce défaitisme. L'UE et le traité de Maastricht, par exemple, sont des institutions néolibérales conçues en opposition directe au consensus keynésien et social-démocrate d'après-guerre<sup>2</sup>. En ce qui concerne la politique étrangère, des groupes de réflexion tels que le Conseil atlantique, l'Institut international d'études stratégiques (IISS), le Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS) et Chatham House, au Royaume-Uni, tendent à pousser les gouvernements des États-Unis et de l'UE vers une politique étrangère convergente, leurs « avis d'experts » renforçant le consensus de politique étrangère en faveur d'une Europe à la remorque des États-Unis. Les universités ont également joué un rôle important dans la montée du néolibéralisme. Aux États-Unis, l'université de Chicago est l'exemple le plus connu, mais la plupart des pays de l'UE et du Royaume-Uni comptent au moins une université jouant un rôle similaire. Lors des réunions annuelles du Forum économique mondial de Davos, les représentants de ces institutions et des dirigeants d'entreprises rencontrent des hommes et des femmes politiques, au bénéfice d'une convergence progressive entre le pouvoir et les idées. La disparition de l'ancien consensus keynésien s'est ainsi accompagnée d'un nouveau consensus, présenté comme pragmatique et rationnel.

Il n'y a donc clairement pas de volonté ni de créativité pour imaginer une politique étrangère différente au sein des courants politiques dominants. Le capital européen a intériorisé l'exceptionnalisme américain et ne parvient pas à imaginer un monde où les

1. « Ten Theses on the Far Right of a Special Type: The Thirty-Third Newsletter », *Tricontinental Institute for Social Research*, 15 août 2024.

2. Haar, « A Europe of Capital », *op. cit.* p. 8.

États-Unis ne seraient plus la puissance mondiale dominante. Cette idée est également influente au sein même des populations européennes et américaines, qui considèrent le monde comme un jeu à somme nulle dans lequel ils perdront des privilèges si leur statut mondial diminue. Le statu quo est ainsi en partie le résultat de la participation des gouvernements européens à l'impérialisme américain, ainsi que des ressources et de l'influence que cela leur confère. La nomination de Mark Rutte au poste de secrétaire général de l'OTAN vient notamment récompenser la loyauté des Pays-Bas envers l'empire américain, tout comme l'accueil du prochain sommet de l'OTAN, prévu du 22 au 25 juin 2025 à La Haye.

## Herbivores et carnivores

Dans un discours prononcé à Madrid en 2022, Josep Borrell, l'ancien vice-président de la Commission européenne et haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a réagi à l'impact de l'invasion massive de l'Ukraine par la Russie sur l'Europe. Il a souligné que la guerre « est une alerte pour notre projet initial, un projet de paix qui a mis de côté la lutte pour le pouvoir, en utilisant plutôt le soft power, le commerce et le droit, comme nos armes ». Il a conclu en affirmant que « nous devons prendre conscience que cela ne suffit plus, car nous, Européens, ne pouvons pas être des herbivores dans un monde de carnivores »<sup>1</sup>.

Depuis le retour de Donald Trump à la présidence des États-Unis, deux échanges publics ont influencé de manière significative la relation entre Washington et l'Europe : le discours de J.D. Vance à la Conférence de Munich sur la sécurité, et la dispute à la Maison-Blanche entre Donald Trump et le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Dans la foulée, l'UE a en effet proclamé, une fois de plus, qu'elle souhaitait

renforcer son autonomie stratégique. Le récent dévoilement du plan ReArm Europe/Readiness 2030, qui vise à dépenser 800 milliards d'euros pour « la défense, l'acquisition de systèmes de défense et le renforcement de l'état de préparation de l'industrie européenne de la défense à long terme », en est un exemple clair. Cependant, de quelle « autonomie stratégique » l'Europe fait-elle preuve, lorsqu'elle s'inscrit dans la volonté des États-Unis de la voir assumer une plus grande part du financement de l'OTAN ? De la même manière, les appels à ce que des troupes européennes jouent un rôle en Ukraine après le cessez-le-feu reposent sur la précondition d'un soutien américain préalable.

Enfin, actuellement, l'UE ne dispose pas des conditions matérielles pour se réarmer sans accroître une – déjà forte – dépendance à l'égard du complexe militaro-industriel américain. S'en départir au profit d'un complexe militaro-industriel européen autonome prendra au moins une décennie, sans même parler de la désirabilité même d'un tel objectif et de la course mondiale aux armements dans laquelle il s'inscrit. Ainsi, si la rhétorique de l'autonomie stratégique est omniprésente dans nos médias, ses conditions matérielles de possibilité ne sont clairement pas réunies. Cela signifie que tout investissement à grande échelle dans les forces armées européennes représentera une aubaine massive pour l'industrie de l'armement aux États-Unis, au moins pour la prochaine décennie. En outre, il n'est pas certain que l'Europe poursuive sur la voie de l'autonomie stratégique si un régime plus conciliant revient entre-temps à la Maison-Blanche.

Dans ce contexte, c'est un keynésianisme militaire zombie qui semble se dessiner en Europe. Le plan ReArm Europe et le rapport Draghi appellent en effet à des investissements significatifs dans les industries militaires et énergétiques. Ce tournant vers une authentique politique industrielle pourrait

1. « Borrell: "Europe cannot be a herbivore in a world of carnivores" », *The Diplomat*, 12 octobre 2022.

permettre à l'Europe de sortir du marasme économique dans lequel elle se trouve depuis la crise financière de 2008. Toutefois, à court terme, cela profitera surtout aux entreprises d'armement américaines et, au vu des développements actuels, il semble qu'à long terme, ce seront surtout les aspects militaires qui seront prioritaires. Bien qu'il existe des chevauchements entre les priorités de ces industries, notamment parce qu'elles sont toutes deux fortement consommatrices de minéraux et de métaux, dans le climat géopolitique actuel, il semble évident que les intérêts de la défense l'emporteront sur ceux de la transition écologique. En outre, ces investissements seront financés par de la dette. Indépendamment de la possibilité pour l'UE de s'endetter pour financer son réarmement, il n'est pas improbable qu'elle tente par la suite de réduire cette dette en imposant l'austérité sur les programmes sociaux. Compte tenu de l'état de la gauche européenne, il semble peu probable que celle-ci soit en mesure de négocier avec les forces promilitaristes de droite, du centre et du centre gauche un accord garantissant un certain investissement dans les programmes sociaux en échange d'un investissement dans la défense. Ce réarmement est donc un front de plus dans la lutte des classes puisqu'il profitera au capital militaro-industriel et frappera plus durement les plus vulnérables de la société qui dépendent le plus des programmes sociaux, tels que les travailleurs pauvres. Le keynésianisme militaire zombie n'apportera aucun progrès à l'État-providence en échange de l'avancement de la militarisation.

Pour que l'UE rompe définitivement avec la politique étrangère des États-Unis, elle doit d'abord faire preuve de créativité pour se façonner un nouvel avenir. Il ne s'agit pas de plaider pour que l'UE devienne un « carnivore ». Dans une telle optique, une politique européenne indépendante pourrait tout à fait se révéler aussi néfaste que celle des États-Unis. Les « accords » conclus sur la migration

et les interventions de l'UE dans les pays africains et autour de la Méditerranée en sont d'ailleurs déjà la preuve. La poursuite et l'intensification de la militarisation de l'UE l'entraîneraient dans une course aux armements qui ne peut faire que des perdants. L'UE devrait plutôt s'efforcer d'être une force de solidarité en faveur d'une politique étrangère basée sur la coopération plutôt que sur la concurrence – ce qui ne peut se produire que si elle se libère de son asservissement aux États-Unis.

## RÉARMEMENT : LES POINTS AVEUGLES

La réaction ne s'est pas fait attendre. Face au choc causé par les volte-face de Donald Trump au sujet de la guerre en Ukraine – et plus largement face à son dédain manifeste pour l'OTAN – les États européens se sont mis d'accord sur une hausse massive de leurs dépenses militaires, notamment dans le cadre du plan « ReArm Europe » (rebaptisé entre-temps Readiness 2030) proposé par Ursula von der Leyen en mars 2025.

Toutefois, avant de parler gros sous, il aurait peut-être d'abord fallu se mettre d'accord sur les objectifs et les modalités exactes d'un réarmement européen en ayant notamment en tête les éléments suivants :

- les pays de l'UE dépensent déjà collectivement plus que la Russie dans leur défense<sup>1</sup>. L'efficacité respective de ces dépenses est toutefois incomparable compte tenu de la faible intégration/coordination des armées européennes. Or, rien n'est prévu dans le plan ReArm/Readiness 2030 pour améliorer les synergies et assurer une gestion efficace des ressources ;

- l'UE dépend des États-Unis pour plus de 60% de ses importations d'armes. En mars 2025, le dirigeant du géant italien de l'armement Leonardo disait : « Nous n'avons pas besoin d'argent, nous avons besoin de contrats »<sup>2</sup> ;
- depuis le début de la guerre en Ukraine, en 2022, les pays de l'UE ont déjà versé plus de 200 milliards d'euros à la Russie pour du pétrole et du gaz<sup>3</sup>. Parmi les principales industries consommatrices d'énergies fossiles : le secteur de la défense.

Il ne s'agit pas ici de dire que l'objectif d'une Europe capable de se défendre seule doit être écarté, au contraire. Il importe toutefois d'éviter une fuite en avant qui pourrait aggraver nos dépendances au lieu de les réduire, tout en contribuant à une course aux armements délétère. Toute discussion sur les budgets militaires doit donc être conditionnée à des objectifs d'indépendance réelle, de sobriété et d'efficacité, de dissuasion défensive, de contrôle démocratique et enfin de répartition équitable des efforts de financement.

*Cédric Leterme*

1. A. Narinx, « Europe de la Défense : des budgets et des capacités opérationnelles en progrès, mais encore loin d'être suffisants », *L'Echo*, 8 mars 2025.

2. W. Van Gaal, « Defence industry to EIB : We don't need money, we need contracts », *EUobserver*, 6 mars 2025.

3. M. G. Jones, « L'Europe a-t-elle dépensé plus pour le pétrole et le gaz russes que pour l'aide à l'Ukraine, comme le prétend Trump ? », *Euronews*, 7 mars 2025.



Handwritten graffiti in black ink, possibly the word "MOROS" or similar, on a grey wall.

Large blue graffiti on a grey wall, possibly the word "PAROS" or similar.

Handwritten text in Greek: ΠΡΟΓΡΑΜΜΑ: ΣΑ...  
ΤΙΤΑ ΟΙ...  
ΧΡΟΝ ΤΗΣ...

Red graffiti on a wooden board wall that reads "NO BORDERS".



Cécile Vanderstappen

CNCD

# Politiques migratoires européennes : de l'enlisement à l'urgence d'une justice migratoire

Les élections européennes et belges de juin 2024 ont été marquées par une montée en puissance des partis de droite et d'extrême droite qui insufflent une nouvelle dynamique politique à l'échelle européenne, avec notamment un durcissement toujours plus important des politiques migratoires. Cet article interroge l'efficacité et la légalité de ces orientations, ainsi que leurs conséquences sur les droits fondamentaux des personnes migrantes. En faisant un détour nécessaire sur les mythes et les réalités des migrations internationales, cette analyse conclut par des pistes de solutions portées par la société civile, dans une perspective de justice migratoire.

## Politiques migratoires européennes : de l'enlisement à l'urgence d'une justice migratoire

Cécile Vanderstappen, *CNCD*

Les mouvements migratoires humains sont très anciens et plutôt stables dans le temps. En effet, selon les Nations Unies, la part de migrants internationaux tournait autour des 3,8% de la population mondiale en 2024, contre 3,6% en 2020. Cependant, en raison de l'évolution démographique, le nombre de migrants internationaux augmente chaque année de 2,4% en moyenne, passant de 281 millions en 2020 à 304 millions en 2024<sup>1</sup>.

### Mythes et réalités des migrations internationales

La mobilité humaine est majoritairement interne à un pays ou se concentre dans les pays limitrophes. Ainsi, 67% des migrants européens se rendent dans un autre pays européen. En Asie, 67% des migrants se rendent dans un autre pays d'Asie. En Afrique, 53% des migrants se rendent dans un autre pays d'Afrique<sup>2</sup>. La majorité des migrations s'effectue donc au sein d'un même continent et entre pays de même niveau de développement.

À l'instar des mouvements internationaux de population, la réalité des migrations internationales est tout autre que celle que l'on croit. Cinq mythes sont ainsi déconstruits par les faits.

Tout d'abord, **le mythe d'une Europe accueillant « toute la misère du monde »** est totalement contredit par les faits : 73% des personnes en demande de protection internationale et réfugiées sont accueillies dans les pays du Sud (Turquie, Jordanie, Liban, Ouganda, Iran, Pakistan, et Soudan) et 27% le sont en Europe et Amérique du Nord. Les causes de la mobilité humaine sont multiples et mixtes et s'inscrivent toujours dans une histoire individuelle. Les mouvements migratoires de grande ampleur observés dans l'histoire ont toujours été temporaires et s'expliquent principalement par des changements de conditions de vie brutales qui peuvent être induites par des crises politiques, environnementales ou

---

1. Portail sur les données migratoires, « Migration et mobilité humaine : chiffres clés au niveau mondial », (consulté le 26 avril 2025).

2. Department of economic and social Affairs, *International Migration Report 2017*. Highlights (New York, United Nation, 2017).

encore sanitaires. Ce fut le cas en 1847, « année noire » de la Grande Famine, où des centaines de milliers d'Irlandais s'embarquèrent pour l'Amérique du Nord ou plus récemment en 2020, à la frontière entre le Mexique et les États-Unis (au Texas) après un séisme meurtrier en Haïti. On l'a également observé en 2015 aux frontières européennes, en raison du conflit syrien, et en 2022, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

**Un second mythe prétend que la majorité des personnes migrantes sont arrivées en Europe par des voies dites irrégulières.** Pourtant, la plupart des hommes, femmes et enfants sont bel et bien arrivés sur le sol européen par voie légale (via un visa étudiant, de travail, humanitaire, de tourisme, ou le regroupement familial). Si certaines personnes se retrouvent ensuite en situation administrative irrégulière, c'est souvent parce que leur titre de séjour n'a pas été renouvelé – comme dans le cas d'étudiants ayant terminé leurs études ou de travailleurs ayant perdu leur emploi – ou qu'il leur a été retiré, par exemple après un refus de protection internationale ou la fin d'un regroupement familial à la suite d'un divorce. C'est pour cette raison que des organisations de la société civile qualifient le système belge d'une « fabrique à sans-papiers »<sup>1</sup>. Par ailleurs, parler de franchissement « illégal » d'une frontière va à l'encontre de l'esprit du droit d'asile, qui garantit à toute personne le droit d'entrer dans un pays pour y demander l'asile, même sans être certaine de l'obtenir.

**Un autre mythe est celui de « l'appel d'air ».** Aucune étude n'a montré un lien entre la mobilité internationale et les mesures prises par les autorités politiques sur les questions migratoires. En effet, ce n'est pas parce qu'un pays adopte des mesures en faveur de la mobilité et de l'accueil de personnes étrangères que, systématiquement, les

mouvements migratoires vers ce pays augmentent en conséquence.

Au contraire, on observe une arrivée plus conséquente, mais temporaire, lors de l'annonce de mesures restrictives aux frontières d'un État. Ainsi, le nombre de tentatives de traversées vers les côtes britanniques a augmenté suite à l'annonce du renforcement du contrôle des frontières par les autorités. Deux raisons expliquent cette tendance. D'une part, les personnes exilées précipitent leurs tentatives de traversées par crainte que la route à emprunter soit encore plus difficile et violente à l'avenir. D'autre part, la fermeture des frontières freine les possibilités de migrations circulaires (exemple du travail saisonnier temporaire) et les projets éventuels de retour des personnes migrantes vers leurs pays d'origine par crainte de ne plus pouvoir le quitter. En outre, sachant que la qualité de la couverture sociale britannique est plus faible que celle délivrée dans la plupart des pays européens, cela contredit l'idée que les prestations sociales sont un facteur d'attraction déterminant dans le choix du pays d'accueil.

Comme le rappelle François Gemenne, professeur à Sciences Po Paris<sup>2</sup>, le mythe de la fermeture des frontières comme agent régulateur des mouvements migratoires est un leurre. Toutefois, ces politiques répressives (durcissement des critères d'obtention de visas, tels ceux liés au regroupement familial, aux études ou encore pour raisons humanitaires) ont bien un effet direct et conséquent sur les possibilités légales de circulation, que ce soit pour quitter un pays ou séjourner temporairement dans un autre, et bloquent les personnes dans le pays en question. Une autre conséquence est l'augmentation des migrations dites irrégulières et des violences qui les accompagnent. Si l'on veut lutter efficacement contre les violences liées aux

1. Centre Avec, En Question n°140, « Sotieta Ngo : «La fabrique des sans-papiers tourne à plein régime !» », mars 2022.

2. V. Lenk, « La fermeture des frontières est un mythe », *Tribune de Genève*, 20 juillet 2021.

migrations dites irrégulières, la priorité réside donc dans la mise en place des voies légales et sûres d'accès sous peine que les personnes exilées soient contraintes d'avoir recours à des trafiquants d'êtres humains.

**Un quatrième mythe est celui du lien entre « développement » et migration.** L'hypothèse selon laquelle « plus on investit dans l'amélioration des conditions de vie des personnes dans les pays de départ, plus elles s'y fixeront » nécessite quelques nuances, car ce n'est une réalité qu'à moyen et long terme. Une étude menée par le professeur Hein De Haas<sup>1</sup> a souligné un paradoxe de la migration : plus les conditions de vie de base s'améliorent dans les pays pauvres, plus la migration s'en trouve facilitée à court terme. Ce paradoxe est confirmé par des études menées par le Programme des Nations Unies pour le développement<sup>2</sup> et le Center for Global Development, qui montrent que les émigrations augmentent dans un premier temps dans les pays pauvres, avant de baisser une fois un certain niveau de développement atteint (environ 10.000 dollars par an et par habitant). Les motifs sont nombreux. La migration internationale requiert certains moyens, un réseau social et une formation. Pour cette raison précisément, ce ne sont pas les plus pauvres qui migrent. Les sociétés plus développées sont par ailleurs plus mobiles.

**Un cinquième mythe affirme que ce sont essentiellement des hommes qui migrent.** Cela résulte du fait que les parcours de migrations féminines et des personnes LGBTQI+ ont longtemps été

invisibilisés. Les femmes représentent pourtant 48% des personnes migrantes dans le monde et 50% des réfugiés. Selon le prétexte que la majorité des femmes quittaient leur pays dans le cadre du regroupement familial, elles n'ont fait l'objet que de très peu d'attention, de statistiques et d'études spécifiques à leur rencontre<sup>3</sup>.

## Les réponses politiques européennes et leurs impacts sur les droits humains

Les réponses de l'Union européenne et de ses États membres aux défis complexes des migrations internationales sont depuis plus de vingt ans, essentiellement, répressives. En effet, l'Europe n'a pas attendu les récentes élections européennes et le nouveau Pacte sur la migration et l'asile pour commencer à bâtir les fondations de sa « forteresse »<sup>4</sup>.

Dès les années 2000, les États membres se sont mis d'accord sur la nécessité de protéger la sécurité de l'espace Schengen et ont pris, dans ce but, diverses mesures de contrôle des frontières extérieures. Ont été mis en œuvre successivement : le Règlement Dublin<sup>5</sup> II (2003), l'agence Frontex (2004), une approche globale des questions migratoires qui repose sur quatre piliers dont la relation Migrations et développement (GAMM 2005), la directive retour (2008), un code d'entrée visa (2009), la directive accueil (2013). Ces initiatives ont toutes en commun une approche qui tente de limiter les arrivées vers l'Europe. Parallèlement, les discussions entre les États membres sur l'harmonisation

1. H. de Haas, « Paradoxes of Migration and Development », Amsterdam : International Migration Institute, 11 décembre 2019.

2. PNUD-bureau Afrique, Au-delà des barrières : Voix de migrants irréguliers en Europe, 21 octobre 2019. M. Clemens et H. Postel, « Deterring Emigration with Foreign Aid: An Overview of Evidence from Low-Income Countries », CGDEV policy paper 119, février 2018.

3. J-M. Lafleur et A. Marfouk, *Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXI<sup>e</sup> siècle*, Louvain-la-Neuve : Academia - L'Harmattan, 2017.

4. L'expression « forteresse Europe » signifie que l'Union européenne construit des remparts qu'elle souhaite infranchissables en renforçant ses frontières extérieures ; cela en contrepartie de la liberté de circulation interne à son territoire.

5. Le Règlement Dublin détermine l'État européen – un seul – responsable d'examiner la demande d'asile d'une personne exilée arrivée sur le sol européen.

du droit d'asile et la répartition de l'accueil des personnes réfugiées au niveau européen patinent.

C'est en 2015, face à l'arrivée d'un million de personnes migrantes originaires de Syrie aux frontières extérieures de l'Europe, que l'Union européenne, se décrétant en crise migratoire (qui est en réalité une crise de l'accueil), met en place, sous forme de projets pilotes, les principaux outils de sa politique migratoire actuelle. Malgré leur échec<sup>1</sup> en termes d'efficacité et de respect du droit international, ces dispositifs deviendront, en 2024, les piliers légaux du Pacte européen sur la migration et l'asile. Ils constituent les trois étages de la maison Europe à savoir : l'externalisation de la gestion des questions migratoires vers des pays tiers, l'approche « hotspots » (enfermer, trier, expulser) aux frontières, et le refus d'accueil sur le sol européen.

La politique d'externalisation de la gestion des questions migratoires consiste à déléguer à des pays tiers (comme la Libye, le Maroc, la Turquie, le Niger ou l'Albanie) et à des organismes tiers (l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ou Frontex) des missions clés telles que l'accueil, l'asile, le contrôle des frontières et le retour des personnes migrantes. Cette stratégie poursuit deux objectifs principaux : limiter l'entrée et le séjour des personnes migrantes sur le territoire européen et faciliter leur retour vers leur pays d'origine ou de transit. Elle permet également aux États européens de fuir leurs responsabilités.

L'UE investit massivement dans le contrôle de ses frontières extérieures, notamment via le renforcement de l'agence Frontex, dont les moyens ont considérablement augmenté malgré de

nombreuses accusations de violations des droits humains<sup>2</sup>. Elle finance également des opérations de surveillance (en mer et sur les côtes) dans des pays comme la Libye, ou des campagnes de dissuasion menées en collaboration avec l'OIM dans les pays d'origine comme en Guinée, pour décourager les départs.

Pour faciliter les retours, l'UE signe de nombreux accords de réadmission avec des pays tiers souvent intégrés à des accords commerciaux et sur base du chantage à l'Aide publique au développement. Ces partenariats contraignent ces pays (dont les régimes ne respectent pas les droits humains comme en Tunisie, Égypte, Maroc) à réadmettre leurs ressortissants, voire des personnes qui n'y ont fait que transiter.

Enfin, pour restreindre l'accès à l'Europe, l'UE utilise sur son sol des dispositifs appelés hotspots (centres créés en 2015 en Grèce et en Italie lors de la crise de l'accueil en Europe). Ces centres, souvent fermés, servent à trier les personnes migrantes dès leur arrivée en fonction de leur éligibilité potentielle à l'accueil (via notamment la relocalisation) ou à l'expulsion. L'UE s'appuie entre autres sur le concept de « pays tiers d'origine sûr »<sup>3</sup>, qui permet d'accélérer le traitement de certaines demandes d'asile sans examen individuel approfondi sous prétexte que les personnes demanderesse originaires de certains pays n'ont pas besoin de protection et sont en réalité des migrants dits « économiques ».

L'UE et la majorité de ses États membres utilisent également la précarité des conditions d'accueil comme outil dissuasif. Le phénomène « d'encampement » – multiplication et pérennisation de

1. CNCD-11.11.11, Point Sud n°22, « Migration et Asile. Analyse du Pacte européen », Vanderstappen Cécile, Février 2022, page 15.

2. CNCD-11.11.11, « Frontex : 20 ans au service d'une politique migratoire européenne répressive », Vanderstappen Cécile, 28 octobre 2024.

3. Communiqué de presse du CNCD-11.11.11, « L'UE publie sa première liste commune des pays tiers d'origine sûrs : un tournant dangereux pour le droit d'asile », 15 avril 2025.

camps officiels de réfugiés temporaires – envoie un message clair : les personnes migrantes ne sont pas les bienvenues. En parallèle, l'existence de campements informels dans des villes comme Calais, Paris et Bruxelles, ou encore dans des zones périurbaines (forêt ou aires près de parkings d'autoroutes), témoigne de l'absence de solutions d'accueil dignes pour les personnes exilées. Depuis 2021, la Belgique a d'ailleurs été souvent condamnée pour non-respect de ses obligations en termes d'accueil<sup>1</sup>. Le tabou politique partagé par quasi l'ensemble des États européens<sup>2</sup> sur la question de la régularisation des personnes sans papier participe à cette stratégie de non-accueil.

À cette logique s'ajoute une stratégie de criminalisation : le fait d'être en situation administrative irrégulière amène à des conséquences s'apparentant à une infraction pénale, à savoir la privation de liberté. Cette démarche contribue à stigmatiser les personnes migrantes et à légitimer leur détention et expulsion, tout en façonnant une opinion publique hostile. La répression s'étend aussi aux personnes citoyennes solidaires, parfois poursuivies pour avoir aidé des personnes migrantes. Des projets de loi, comme celui des « visites domiciliaires » en Belgique, témoignent de cette dérive sécuritaire au détriment des droits fondamentaux et de la vie privée.

Le constat est sans appel. Malgré la tentative positive (hélas abandonnée aujourd'hui faute d'intérêt des États) du Pacte global des Nations Unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018<sup>3</sup>, les politiques européennes mises en œuvre depuis les années 2000 sont coûteuses (près de 35

milliards d'euros entre 2021 et 2027) et inefficaces (35.000 relocalisations sur les 160.000 prévues par la Commission européenne en 2015). Elles sont également contraires au droit international, puisque la politique d'externalisation et l'approche hotspots portent non seulement atteinte au droit d'asile et au principe de non-refoulement<sup>4</sup> mais elles s'avèrent aussi opaques et dénuées de contrôle démocratique parlementaire.

Ces politiques sont également inhumaines. En effet, la stratégie de non-accueil rend les « crises » de l'accueil structurelles. L'augmentation des naufrages en Méditerranée ou dans la Manche, ainsi que les violences aux frontières illustrent l'échec des mesures adoptées. Les personnes migrantes continuent de devoir fuir des situations extrêmes en empruntant des routes dangereuses rendues irrégulières faute de voies légales de migration. Les femmes et les enfants, particulièrement ciblés par les trafiquants d'êtres humains, subissent des abus dans l'impunité. En parallèle, l'absence d'une véritable solidarité intraeuropéenne dans l'accueil et l'approche fragmentée des États membres alimentent ce désastre : chaque pays agit selon ses intérêts nationaux, ce qui bloque toute harmonisation.

## Pacte UE sur la migration et l'asile : une mise en œuvre pour 2026

En 2024, l'adoption du Pacte UE sur la migration et l'asile est présentée comme la solution européenne à cet échec. Après plus de trois ans de négociations, le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 14 mai 2024, un nouveau Pacte sur la migration

1. Amnesty, « La Belgique doit remédier à la crise de l'accueil qu'elle a elle-même générée », 31 octobre 2023.

2. A contre-courant des politiques européennes, l'Espagne a voté récemment une réforme pour régulariser les personnes sans-papiers. Entre hausse du nombre de contribuables et pénurie de main-d'œuvre, des arguments économiques sont invoqués pour cette réforme qui entrera en vigueur le 20 mai 2025.

3. CNCD-11.11.11, Note Politique n° 21, « Pacte mondial sur les migrations des Nations Unies : un pas vers la justice migratoire ? », 16 novembre 2018.

4. Le principe de non-refoulement interdit l'extradition, l'expulsion ou le renvoi d'une personne vers un pays dans lequel elle risquerait d'être exposée à de la torture, des traitements inhumains ou dégradants, et/ou où sa vie ou sa liberté seraient menacées.

et l'asile. Les États membres devront le mettre en œuvre dès 2026 et adapter leur législation nationale en conséquence. L'accord est complexe et consiste en une dizaine de mesures législatives en vue de réformer le système européen de migration et d'asile, ainsi qu'une série de recommandations non contraignantes. L'ensemble de ses nouvelles mesures se regroupe pourtant autour des trois piliers de l'Europe forteresse : (1) externalisation et contrôle (2) détention et tri (3) criminalisation et expulsion.

Concrètement, le Pacte introduit un « nouveau » mécanisme de gestion des frontières, en continuité avec l'approche des hotspots de 2015. Ce dispositif repose sur la détention quasi systématique des personnes (y compris des enfants) sans titre de séjour dès leur arrivée aux frontières extérieures de l'Union européenne ou après leur interpellation sur le territoire. Cette détention peut durer jusqu'à 12 semaines, voire 18 en cas de « crise ».

Dans les sept jours suivant l'arrivée, un filtrage obligatoire est réalisé, comprenant entretien, tests de santé, sécurité, identité (empreintes digitales dès 6 ans) et évaluation de la vulnérabilité. Les données sont enregistrées dans la base européenne EURODAC. Ce filtrage, encadré par les gardes-frontières des États membres et des agences européennes comme Frontex ou l'AUEA (Agence européenne de l'Asile), détermine l'orientation des personnes vers différentes procédures : ordinaire, accélérée, ou retour. La procédure accélérée est privilégiée pour certaines catégories, notamment les personnes venant de pays dits « sûrs » (à faible taux de reconnaissance de protection, moins de 20%), suspectées de fraude, ou considérées comme une menace. Cela inclut parfois des mineurs non accompagnés. La décision de filtrage n'est pas soumise à recours, ce qui va à l'encontre de la Charte des droits fondamentaux de l'UE. Les personnes ne

demandant pas l'asile sont dirigées vers une procédure de retour, et sont juridiquement considérées comme n'étant jamais entrées en Europe (concept de « fiction de non-entrée ») et exclues de toute protection juridique européenne.

Sur le plan de la répartition des responsabilités de l'accueil entre États, le Pacte conserve l'esprit du Règlement Dublin : le premier pays d'entrée reste responsable de la gestion des demandes.

Le Pacte introduit une solidarité dite « **obligatoire mais flexible** » qui implique que chaque État membre est tenu de contribuer à l'effort collectif d'accueil. En cas de crise, un État doit être solidaire selon l'une des trois modalités suivantes : il peut soit accueillir des demandeurs d'asile (relocalisation<sup>1</sup>) selon une clé de répartition basée sur son PIB et sa population, soit apporter un soutien opérationnel en finançant des infrastructures ou en renforçant le personnel dans un autre pays européen, soit contribuer financièrement à la dimension extérieure de la politique migratoire en soutenant les actions menées hors de l'UE.

Peu d'États acceptent la relocalisation : la Belgique, entre autres, refuse d'y participer (Accord Arizona), et des pays comme la Pologne ou la Hongrie rejettent tout mécanisme solidaire. Ainsi, les pays de première entrée (Grèce, Italie, Espagne, etc.) continueront de supporter une charge disproportionnée d'accueil.

## Impacts du Pacte sur les droits fondamentaux des personnes migrantes

Le nouveau Pacte européen sur la migration suscite de vives préoccupations quant au respect des droits fondamentaux des personnes migrantes. Les procédures accélérées aux frontières compromettent

1. L'objectif affiché de la Commission est de relocaliser 30.000 personnes par an.

le droit à une procédure équitable et affaiblissent le principe de non-refoulement. Dans des pays comme la Grèce, les refoulements sont devenus systémiques<sup>1</sup>, en violation du droit international.

La généralisation de la détention, y compris pour les familles avec enfants, contrevient à plusieurs conventions, dont celle relative aux droits de l'enfant.

Le maintien du règlement Dublin continue de surcharger les pays de première entrée, où les conditions d'accueil restent souvent indignes. Le mécanisme de relocalisation de 2015 ayant échoué, certains États, comme l'Italie avec l'Albanie, envisagent désormais l'externalisation de l'accueil<sup>2</sup>, une mesure extrêmement controversée.

Le Pacte offre peu de propositions nouvelles en termes de voies légales et sûres : seule une réforme limitée du permis unique est intégrée. La fermeture des frontières pousse les personnes migrantes vers des routes irrégulières toujours plus dangereuses : en 2024, près de 9.000 personnes ont perdu la vie en tentant de rejoindre l'Europe.

Par ailleurs, la coopération accrue avec des pays tiers, souvent autoritaires, soulève des enjeux éthiques majeurs. L'UE est aussi critiquée pour son traitement différencié des réfugiés, notamment entre Ukrainiens et personnes originaires de Syrie, Palestine ou Afghanistan. Enfin, le mécanisme de contrôle des droits fondamentaux reste flou, et l'agence Frontex, pourtant centrale, est régulièrement mise en cause pour ses manquements en matière de droits humains.

En définitive, le nouveau Pacte européen sur la migration ne semble pas offrir une réponse adéquate aux défis migratoires contemporains car il ne remet

pas en cause le système existant et renforce des politiques répressives déjà éprouvées et défailtantes, au détriment des droits fondamentaux des personnes exilées et du principe de solidarité entre États membres. Une autre vision des migrations et un changement radical de stratégie sont plus que jamais nécessaires.

## L'urgence d'une justice migratoire

Depuis plus de vingt ans, la stratégie de l'Europe forteresse s'est avérée non seulement inefficace au regard de ses propres objectifs mais également coûteuse et violatrice des droits des personnes exilées. Elle est de plus absurde face aux besoins de main-d'œuvre des pays européens où la population vieillissante laisse derrière elle de nombreux postes vacants dans les métiers en tension. Aujourd'hui, les crises humanitaires devenues quasi permanentes aux frontières internes et externes de l'Europe forteresse démontrent l'enlisement de la politique migratoire européenne et de ses États membres.

Pourtant, les migrations font partie intégrante de notre histoire et enrichissent depuis toujours notre développement. En ce sens, elles peuvent se transformer en expériences positives pour toutes et tous ; pays de départ, de transit et d'accueil et personnes migrantes et société d'accueil confondus. Ainsi, pour pouvoir renouer avec les valeurs fondatrices de nos États de droit, dont le respect de la dignité humaine, il est essentiel de remettre la justice migratoire<sup>3</sup> au cœur de nos sociétés pour qu'elle puisse garantir la cohérence des politiques migratoires avec le développement durable. Cela exige un changement radical de paradigme concernant les personnes migrantes et la mobilité internationale.

1. 11.11.11, « Pushed, beaten, left to die. European Pushback Report 2024 », février 2025.

2. Migreurop, Note de Migreurop n°16, « Externalisation de l'asile : une coopération au mépris de la protection internationale et de l'état de droit », décembre 2024.

3. CNCD-11.11.11, « Que signifie le terme *Justice migratoire* », (consulté le 27 avril 2025).

La justice migratoire a pour fondement le respect des droits fondamentaux, l'égalité et la solidarité. Elle nous permet donc de concevoir les migrations sous un angle positif et réaliste. La justice migratoire passe d'abord par des partenariats avec des pays tiers au service des populations et du développement durable, afin que tout être humain puisse vivre

dignement là où il le souhaite, y compris où il est né, mais aussi par l'ouverture de voies sûres et légales de migrations, une répartition solidaire de l'accueil, la régularisation et la fin des discriminations et amalgames sur les personnes migrantes. Une approche qu'il est essentiel de continuer à défendre et à promouvoir.

### UNE ABSURDITÉ ÉCONOMIQUE ?

De prime abord, on peine à comprendre. La politique migratoire européenne est non seulement couteuse et inefficace (en plus d'être inhumaine et en grande partie illégale, comme l'explique Cécile Vanderstappen dans son article ci-dessus). Mais en outre, elle semble aller directement à l'encontre des intérêts économiques mêmes de l'UE.

Tout d'abord, en effet, loin d'être le « fardeau » souvent dépeint par la droite et l'extrême droite (voire même une partie de la gauche...), l'immigration rapporte en réalité plus qu'elle ne coûte. C'est du moins la conclusion à laquelle est arrivée l'OCDE, dans une étude datant de 2021 : « Dans tous les pays, la contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations est supérieure aux dépenses que les pays consacrent à leur protection sociale, leur santé et leur éducation »<sup>1</sup>.

Quant à l'idée selon laquelle les immigrés voleraient les emplois des Européens de souche, elle est également fautive. En réalité, ils viennent surtout combler les pénuries de main-d'œuvre qui existent dans de nombreux secteurs à la fois peu et très qualifiés. Le cas de l'Italie est emblématique. Chantre de la lutte contre l'immigration, Giorgia Meloni n'en a pas moins été contrainte d'annoncer le recrutement de 450 000 travailleurs étrangers en trois ans pour faire face aux besoins de main-d'œuvre dans l'agriculture, notamment.

Or, ces besoins ne vont aller qu'en s'accroissant à travers le continent, compte tenu du vieillissement de la population européenne et des tendances démographiques actuelles. La proportion de personnes en âge de travailler au sein de l'UE devrait ainsi chuter de 65% en 2019 à 55% en 2070, avec notamment une perte de 33 millions de personnes dans la population active d'ici 2050, tandis qu'en parallèle le nombre de personnes âgées dépendantes va continuer de croître significativement au moins jusque 2100. Pour faire face à ce défi existentiel, la plupart des études s'accordent à dire que l'UE aura véritablement besoin d'un afflux d'immigrés de l'ordre de 100 millions de personnes d'ici 2050<sup>2</sup>.

Mais alors, comment expliquer le caractère en apparence absurde répressif et restrictif des politiques migratoires actuelles ? S'il ne faut pas minimiser la persistance, en Europe, d'un racisme culturel et structurel profondément enraciné, il existe toutefois bel et bien une forme de rationalité économique derrière ces politiques, dont le véritable objectif n'est en aucun cas de limiter ou encore moins de réduire l'immigration, mais plutôt « de permettre une gestion différenciée des populations migrantes rendue possible par la multiplication des statuts et des droits ». Ce faisant, « ces différences aboutissent en effet à renforcer les divisions sexuelles et raciales du travail qui permettent d'organiser et de légitimer l'exploitation des catégories de travailleurs les plus vulnérables »<sup>3</sup>.

Cédric Leterme

1. OCDE, *Perspectives des migrations internationales 2021*, Éditions OCDE, Paris, 2021.

2. Pour différents chiffres sur les liens entre les migrations et les évolutions démographiques en Europe, lire par exemple : G. Merrit, « Si seulement l'Europe vieillissante avait choisi l'option facile d'une plus grande immigration ! », Fondation Robert Schuman, Paris, 7 février 2022 ou encore : F. Martin, « La vieille Europe applique la politique migratoire de fermeture des frontières de l'extrême droite, alors que les études indiquent que ses économies ont besoin de les ouvrir », CADTM, 15 janvier 2025.

3. C. Leterme, *L'avenir du travail vu du Sud*, Syllepse, Paris, 2019, p. 139-140. À ce propos, lire aussi : D. Pieret, *Les frontières de la mondialisation : gestion des flux migratoires en régime néolibéral*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2016.



EUROPE  
FOR PEACE

& Solidarity

Pierre Khalfa<sup>1</sup>  
*ATTAC France*

# Du FSE à l'ECSCA, l'alter- mondialisme dans l'impasse ?<sup>2</sup>

Quelles mobilisations opposer au processus d'intégration européenne, constitutivement néolibéral au moins depuis l'Acte unique de 1986 ? Au début des années 2000, cette question semblait pouvoir trouver sa réponse dans l'altermondialisme et la déclination européenne des Forums sociaux mondiaux. Deux décennies plus tard, le bilan est toutefois bien maigre. Et si d'autres mobilisations ont pu émerger entre-temps (ex. : mouvements climat), aucune n'a pu déboucher sur un mouvement social européen à la hauteur des enjeux... Pour l'heure ?

1. Pierre Khalfa a été membre du comité d'organisation des Forums sociaux européens au titre d'Attac France ; il est ancien membre du CESE, au titre de Solidaires, ancien co-président de la Fondation Copernic et membre du Conseil scientifique d'Attac France.

2. Cet article est paru initialement dans la revue éditée par le conseil scientifique d'Attac France, *Les Possibles*, n°40, Été 2024.

## Du FSE à l'ECSA, l'altermondialisme dans l'impasse ?

Pierre Khalfa, *ATTAC France*

L'Acte unique de 1986 marque un tournant dans l'histoire de la construction européenne. Complété par les traités de Maastricht et d'Amsterdam, il transforme l'Union européenne en un espace privilégié de promotion des politiques néolibérales : politique industrielle déterminée par l'application du droit de la concurrence, gestion de la monnaie sortie du champ de la décision politique, concurrence fiscale entre les États, services publics remis en cause au nom de la concurrence, démantèlement progressif des mécanismes régulateurs des marchés agricoles, dumping social, budget européen réduit à une portion congrue, etc. Le droit de la concurrence, inscrit au cœur des traités, devient le droit à partir duquel les élites néolibérales, hégémoniques au sein des institutions nationales et européennes, façonnent l'Union. C'est un droit normatif, véritable droit « constitutionnel » avant la lettre qui réduit la plupart du temps les autres textes européens à des déclarations d'intention sans portée opérationnelle pratique<sup>1</sup>.

L'élargissement non maîtrisé de 2004 aggrave encore cette tendance lourde de l'Union à se transformer en simple zone de libre-échange. Refusant de mener de réelles politiques publiques européennes, et notamment d'augmenter de façon significative le budget européen en faveur des nouveaux entrants, le développement de ceux-ci est laissé, pour l'essentiel, aux mains de la politique de la concurrence. La concurrence entre les États et les systèmes sociaux et fiscaux est érigée en règle, légitimée par les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne<sup>2</sup>. L'explosion de la crise financière en 2007-2008, la récession qui s'en est suivie et les politiques d'austérité drastique ont encore aggravé le cours néolibéral de l'Union.

---

1. La Charte des droits fondamentaux, que le traité de Lisbonne a rendue contraignante, ne vient pas démentir cette analyse. Non seulement les droits qui y sont contenus sont de faible portée, mais surtout elle ne crée aucun droit social européen puisque leur application est renvoyée aux « pratiques et législations nationales ».

2. Il s'agit, fin 2007, des arrêts Viking, Laval-Vaxholm confirmés en avril 2008 par l'arrêt Rüffert, puis en juin 2008 par un arrêt concernant le Luxembourg. Ces arrêts consacrent la prédominance du droit du commerce européen sur le droit du travail national et officialisent le traitement inégalitaire entre les salarié.es d'un État membre et les salarié.es détaché.es d'un autre État membre.

Le mouvement altermondialiste, apparu sur la scène politique internationale lors de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle à la fin de l'année 1999, a été porteur de grands espoirs. Précédé en Europe par des mouvements sociaux comme la grève européenne des cheminots en 1992 ou les marches européennes contre le chômage en 1997, il semblait ouvrir une période nouvelle marquée par la présence politique à l'échelle mondiale d'un mouvement qui n'hésite pas à s'en prendre aux fondements mêmes du capitalisme néolibéral, la manifestation fortement réprimée contre la réunion du G7 à Gènes en 2001 en étant un exemple marquant. Dans la foulée du Forum social mondial (FSM) de Porto Alegre, se tenait à Florence en novembre 2002 le premier Forum social européen (FSE) marqué par une très forte affluence, près de 60 000 participants et conclu par une manifestation monstre de plusieurs centaines de milliers de personnes. Le FSE allait permettre de lancer un appel à la mobilisation contre la guerre en Irak qui, repris par le FSM, aboutit à la journée mondiale du 15 février 2003, mettant dans la rue des millions de personnes.

Le cadre semblait trouvé pour pouvoir construire des résistances aux politiques néolibérales en Europe et faire exister un mouvement social européen. La suite allait montrer que cet espoir était vain.

## Les apories du FSE

Pour le comprendre, il faut d'abord revenir sur les caractéristiques du FSE et plus largement des forums sociaux. Le texte de référence sur la question est la Charte des principes de Porto Alegre. Selon cette dernière (dans son point 1), le Forum social mondial est « un espace de rencontres ouvert visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées démocratiques, la formulation de propositions, l'échange en toute liberté d'expériences, et l'articulation en vue

d'actions efficaces, d'instances et de mouvements de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et toute forme d'impérialisme, et qui s'emploient à bâtir une société planétaire axée sur l'être humain. »

Deux remarques s'imposent donc immédiatement. La première est que le forum social se tient sur une base politique qui, pour être large, n'en est pas moins précise : opposition au néolibéralisme, à la domination du monde par le capital, à toute forme d'impérialisme. La seconde est que, dans ce cadre, le forum social doit remplir trois fonctions : débat d'idées, formulations de propositions alternatives qui « s'opposent à un processus de mondialisation capitaliste, commandé par les grandes entreprises multinationales et les gouvernements et institutions internationales au service de leurs intérêts » (point 4), articulation en vue d'actions efficaces.

Mais le même texte précise que « Les rencontres du Forum social mondial n'ont pas un caractère délibératif en tant que Forum social mondial. Personne ne sera donc autorisé à exprimer au nom du Forum, dans quelque édition que ce soit, des prises de position prétendant être celles de tous les participants » (point 6). Comment donc permettre une « articulation en vue d'actions efficaces » et dans le même temps interdire toute prise de décision du Forum ? Hypocritement, la Charte de Porto Alegre laissait toute latitude aux organisations participantes de décider des actions qu'elles jugeraient nécessaires, ce qui évidemment allait de soi, mais ne permettait en aucun cas aux forums sociaux d'être un cadre de mobilisation en tant que tel. Le FSE, déclinaison du FSM, n'allait pas réussir à dépasser cette contradiction.

Car, et c'est la grande différence avec le FSM, le FSE se confronte à une institution particulière, l'Union européenne, un proto-État dont les décisions surdéterminent largement la vie quotidienne

de ses habitants. Le mouvement altermondialiste est donc obligé de se confronter à cette réalité et cela implique qu'il avance des propositions précises et construise des mobilisations permettant de remettre en cause la construction néolibérale de l'Europe.

L'utilité du FSE sur la durée se jugerait à cette capacité. Pour essayer de résoudre ce problème, une Assemblée des mouvements sociaux, organisée à la fin du FSE par les forces qui le souhaitent, devait permettre d'acter et de mutualiser des échéances de mobilisations et des décisions issues des débats du Forum.

Mais cette assemblée a été immédiatement très contestée comme non représentative par un certain nombre d'organisations participantes et sa place dans le FSE a été l'objet de longs débats à la limite de la métaphysique : l'Assemblée des mouvements sociaux fait-elle partie du FSE ou du « processus du FSE » ? ; doit-elle être indiquée dans le programme officiel du FSE, et de quelle manière, ou faire l'objet d'une annonce séparée ? ; sa déclaration finale est-elle un document du FSE ou un document n'ayant aucune valeur particulière ? Bref, au lieu de se focaliser sur les priorités d'action, l'essentiel des débats s'est focalisé, FSE après FSE, sur les rapports entre cette assemblée et le FSE, le tout sur le fond de discussions méthodologiques absconses.

### Une paralysie organisée par des forces opposées

En fait, trois types de forces étaient profondément hostiles, pour des raisons différentes, au fait que le FSE puisse se doter d'une instance permettant des prises de décisions. D'une part, ceux qui, au nom de la Charte de Porto Alegre, privilégiaient le fait que le FSE devait être un espace de débats. Il s'agit, par exemple, de l'association ARCI en Italie ou du

CRID en France et plus largement des ONG qui se sont progressivement agglomérées au processus du FSE. Pour elles, le FSE devait simplement être un décalque du FSM. Elles refusaient donc de centrer l'activité du FSE sur l'Union européenne. D'autre part, la Confédération européenne des syndicats (CES) et certaines de ses organisations membres qui participaient au FSE. La CES voyait en effet d'un mauvais œil s'affirmer une critique radicale de l'Union européenne, ce d'autant plus que, à l'encontre de nombreux participants au Forum, elle soutenait le Traité constitutionnel européen (TCE) et que l'émergence d'un mouvement social européen aurait pu contrarier sa volonté de se positionner comme le partenaire social de la Commission. Enfin, des forces « ultragauches » refusaient souvent tout travail en commun au niveau européen avec des organisations avec lesquelles elles étaient en désaccord au niveau national.

La conjonction de l'action de ces trois composantes du FSE a largement réussi à le paralyser en termes de mobilisations ou de propositions communes. Cela a été d'autant plus facile qu'il est objectivement malaisé de définir des priorités d'action sur des points faisant consensus. En effet, chaque mouvement a ses propres priorités qu'il considère comme plus importantes que celles des autres et n'est pas prêt à les relativiser pour engager des forces sur des actions communes. De ce point de vue, le FSE a été victime de son succès. Plus il s'élargissait à de nouveaux mouvements, plus il devenait difficile de dépasser le côté « rencontre de débats » pour aller vers la mise en œuvre d'une stratégie commune. Le FSE n'a pas été capable de sortir du dilemme qui lui était posé : respecter la diversité des participants au risque de la paralysie ou passer outre pour des raisons d'efficacité au risque de l'éclatement. L'Assemblée des mouvements sociaux s'est donc contentée d'adopter des déclarations très générales, sans portée pratique,

et de recenser l'agenda de toutes les mobilisations prévues.

Le FSE, comme tous les forums sociaux, agglomérerait des organisations et mouvements ayant des terrains d'intervention éclatés, des histoires et des orientations politiques différentes. Cette hétérogénéité, loin d'être une faiblesse, était au contraire une force. Elle a permis au mouvement altermondialiste d'occuper un large espace politique et d'être capable d'être présent sur de nombreux terrains de mobilisation sociale. Mais tout cela reposait sur un pari, le fait que le débat et la confrontation d'idées dans le cadre des forums permettaient de dépasser les divergences et induiraient la possibilité de construire des stratégies communes. Si les forums ont bien permis de créer une culture politique nouvelle basée sur la prise de décision au consensus et sur le fonctionnement en réseau, il a été impossible d'en dépasser la diversité pour arriver à élaborer des propositions alternatives communes et des mobilisations capables de peser sur la situation en Europe<sup>1</sup>.

Le FSE a donc progressivement déperdi. Incapable d'être le cadre dans lequel pouvaient se décider des mobilisations européennes, il était d'une utilité d'autant plus réduite que, les attaques des gouvernements se multipliant, la tendance naturelle des organisations participantes a été de se concentrer sur le terrain national pour construire les ripostes nécessaires. La lourdeur du processus de préparation avec une multiplicité de réunions se tenant dans de nombreuses villes d'Europe et des discussions interminables sur la « méthodologie », le coût financier important, le caractère répétitif des forums ne débouchant sur aucune décision concrète, ne pouvaient perdurer longtemps et ont eu raison de lui. Le FSE d'Istanbul, qui avait regroupé plus de 5000 participants en juillet 2010, sera le dernier.

Il est d'ailleurs significatif qu'il ait disparu au moment même où des politiques d'austérité massive se déployaient dans la quasi-totalité des pays européens et à la veille de la crise dite « des dettes souveraines » qui allait mener la zone euro au bord de l'éclatement. Alors même que le mouvement altermondialiste aurait pu être porteur de mobilisations européennes et d'une alternative globale à l'échelle européenne, ce qui a dominé a été le repli sur le cadre national. Si des mobilisations puissantes ont pu avoir lieu dans les pays les plus touchés comme l'Espagne, le Portugal ou la Grèce, aucune riposte au niveau européen n'a pu être construite. La faiblesse, pour ne pas dire la quasi-inexistence, des mobilisations de soutien à la Grèce en 2015, alors que ce pays était étranglé par la Troïka (FMI, Commission européenne, BCE) a été le symbole de la disparition politique de l'altermondialisme dans l'Union européenne, ce qui interroge, au-delà même de la question des FSE, sur les raisons de cette situation.

## Une crise aux racines profondes

La disparition politique de l'altermondialisme renvoie certes à la crise des forums sociaux due essentiellement à leur incapacité à être autre chose qu'un cadre de rencontres et de débats pour se transformer en lieu de construction de mobilisations citoyennes. Cette incapacité s'est traduite au niveau européen par la disparition pure et simple des FSE. Cependant, si la forme « forum social » a montré ses limites, la question est de savoir pourquoi d'autres cadres plus efficaces n'ont pas pris le relais. Pour en comprendre les raisons, il faut revenir à ce qui a fait la force de l'altermondialisme et qui allait par la suite en devenir la faiblesse.

1. Une exception, la campagne réussie contre la directive Bolkestein en 2006. Il est d'ailleurs significatif que cette campagne ait été menée de façon parallèle, sur des mots d'ordre et avec des initiatives différentes par la CES d'une part, les mouvements sociaux et certains partis politiques d'autre part.

Le mouvement altermondialiste s'est construit en réponse à la mondialisation néolibérale. Cette banalité n'en est pas totalement une. En effet, la mondialisation néolibérale avait pour ambition une réorganisation totale du monde sous les auspices d'un certain nombre d'institutions internationales censées la réguler. À l'Organisation mondiale du commerce (OMC) revenait le rôle primordial de faire tomber toutes les barrières pouvant empêcher l'instauration du libre-échange généralisé, au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale, celui de faire appliquer le consensus de Washington qui visait à imposer aux pays du Sud les pratiques néolibérales (privatisation des services publics, équilibre budgétaire, déréglementation des marchés, contre-réforme fiscale, etc.), le G7 jouant le rôle de directoire politique. Face à cette situation nouvelle, le mouvement altermondialiste a réussi à la fois à être porteur de la perspective d'une autre mondialisation, symbolisée par le slogan « un autre monde est possible », et à organiser de très fortes mobilisations citoyennes, comme à Seattle ou à Gênes, qui ont rendu difficile la réalisation du projet néolibéral.

Ce projet s'est de plus heurté aux divergences entre les grandes puissances qui ont largement paralysé l'OMC. Cette dernière a été marginalisée par les accords multilatéraux de libre-échange qui la contournaient et la crise financière de 2007-2008 a remis en cause nombre de dogmes du néolibéralisme, renforçant le rôle des États et réduisant le rôle du FMI et de la Banque mondiale. Contestée par les mobilisations citoyennes et confrontée à une crise, la mondialisation néolibérale n'a certes pas disparu, mais s'est profondément transformée, rendant en partie caduque l'action d'un mouvement altermondialiste qui avait pris pour cibles des institutions internationales maintenant en perte de vitesse au vu de la situation nouvelle.

Le mouvement altermondialiste n'a pas été capable de s'y adapter, ce d'autant plus que la contestation de l'ordre établi commencée avec le Printemps arabe, le mouvement des Indignés et Occupy Wall Street allait prendre des formes nouvelles qui ne s'inscrivaient pas dans lignée de l'altermondialisme.

Le mouvement altermondialiste s'est constitué autour de la convergence d'organisations « traditionnelles », syndicats, associations, ONG. Ce sont ces organisations qui animaient les forums sociaux. Or, la capacité d'entraînement de ces organisations s'est affaiblie et les mouvements de contestation des politiques néolibérales sont en grande partie passés à côté d'elles. Ce que l'on a appelé « le mouvement des places » s'est fait très largement en dehors d'elles et était caractérisé par le refus de toute forme de représentation et, alors même qu'il s'est produit dans de nombreux pays et sur des thèmes similaires, n'a débouché sur aucune forme de coordination internationale. Par la suite, les mouvements des jeunes pour le climat ont été le fait de collectifs d'activistes. Incapable d'élaborer une démarche stratégique efficace, confronté à une situation à laquelle il a eu du mal à s'adapter et composé d'organisations dans lesquelles la jeunesse activiste a du mal à se reconnaître, le mouvement altermondialiste semble avoir disparu de la scène politique.

## Et maintenant ?

Il existe certes des réseaux européens comme Via Campesina, le réseau des Attac d'Europe ou l'Altsummit qui s'est voulu une suite des FSE, sans même parler de la CES. De plus, la pérennisation d'une Université européenne des mouvements sociaux permet que des liens perdurent et que des initiatives puissent être construites. Ainsi, fin 2023, s'est constitué un réseau de mouvements sociaux, l'European Common Space for Alternatives (ECSA) qui a abouti à une rencontre européenne à Marseille

du 26 au 28 avril 2024. Si le nombre d'organisations et de pays représentés peut sembler important – 24 pays, une centaine d'organisations – le nombre modeste de participants, quelques centaines, indiquent que nous ne sommes qu'au tout début d'un processus de construction d'un mouvement social européen.

Comme l'écrit le texte de bilan d'Attac France, « il est donc difficile d'affirmer avec véhémence la réussite d'un tel événement, ou même de savoir ce qui va en sortir concrètement<sup>1</sup>. » Et c'est effectivement tout le problème posé par ce type de rencontre qui, non seulement n'est pas partie d'un bilan de l'échec des FSE, mais en a reproduit, pour l'essentiel, la méthode.

Alors que nous sommes au moment où la construction européenne semble à un nouveau tournant avec le retour des politiques d'austérité, un nouvel élargissement non maîtrisé et avec une montée importante de l'extrême droite, peut-être faudrait-il réfléchir à un changement de perspective. Ne faudrait-il pas, plutôt que d'organiser ce type de rencontre – une nouvelle est prévue théoriquement dans deux ans – privilégier les mobilisations concrètes ? Il est d'ailleurs significatif que dans la période où se discutaient les modalités de cette rencontre, se déroulait une discussion très importante dans les institutions européennes sur le statut des salarié·es des plateformes sans que ce problème deviennent une priorité d'action pour l'ECSA. Tant que la question des mobilisations sociales et citoyennes, même modestes, ne sera pas mise au cœur de la construction du réseau européen des mouvements sociaux, il est à craindre que les rencontres européennes, pour intéressantes qu'elles puissent être, ne permettent pas un renouveau de l'altermondialisme.

---

1. « L'ECSA : un renouveau de l'altermondialisme européen, entre continuité et envie de révolution », Attac France, 29 mai 2024.

## LES LUTTES EN EUROPE : ENTRE DÉCENTRALISATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Depuis la désillusion grecque et la période de pandémie, les mouvements sociaux européens rencontrent des difficultés pour se constituer en un mouvement d'ensemble coordonné, en mesure de penser et de rendre visible une alternative sociale et écologique au projet austéritaire européen. Néanmoins, il ne faut pas déduire de ces difficultés l'absence de luttes ou de revendications transnationales sur le continent européen.

À l'échelle européenne, la mobilisation de la jeunesse pour le climat a été un de ces mouvements marquants. Les Fridays for Future apparaissent ainsi à la fin de l'année 2018 et touchent rapidement le monde occidental (et un peu au-delà) réussissant à mobiliser des millions de jeunes et de très jeunes. L'importance du mouvement se mesure à sa massivité, mais aussi à la radicalité de ses messages et de ses revendications. Cette force venue de la jeunesse inspirera les plus âgés à rejoindre les nombreuses mobilisations qui ponctueront la période électorale européenne de 2019.

Suite à la « pause pandémique », le mouvement de la Jeunesse pour le climat peinera à redémarrer. C'est le cas également de certains réseaux comme ceux défendant le droit à l'eau (Right2Water), le logement (European Action Coalition for the Right to Housing and the City) ou encore la santé (Réseau européen contre la commercialisation et la privatisation de la santé et l'action sociale). Ces réseaux très actifs après la crise de 2008 ont permis l'articulation de mouvements sociaux de plusieurs pays européens et avaient abouti à certaines mobilisations d'ampleur. La diminution des ressources, notamment financières, ainsi que le caractère de plus en plus impalpable, technocratique et dépolitisant des affaires publiques européennes expliquent certainement en partie ce ressac militant.

Devant ce constat, certains mouvements sociaux ont fait le choix du local pour se confronter à un adversaire identifiable. C'est le cas des mouvements écologiques. La France en particulier a été témoin de mouvements importants : en premier lieu la ZAD (Zone à défendre) de Notre-Dame des Landes qui, lancée au début des années 2010, s'est pérennisée jusqu'à aujourd'hui et a obtenu l'abandon du projet d'aéroport en 2018. Plus récemment, les Soulèvements de la Terre apparus en 2021, dissolus en 2023 puis réhabilités, ont mis en avant une pratique de lutte caractérisée par l'action directe et la désobéissance civile contre des projets d'aménagement du territoire tels les mégabassines ou les autoroutes. Des articulations peuvent même exister avec des dynamiques plus anciennes comme le mouvement No TAV qui s'oppose à la liaison ferroviaire de haute vitesse entre Lyon et Turin depuis les années 1990. En Belgique,

c'est la coalition Code Rouge qui illustre ce type de résistance au développement d'infrastructures polluantes.

Les liens qu'entretiennent les mouvements cités ci-dessus avec le monde ouvrier ne sont pas simples et sont traversés de tensions. En outre, la décentralisation est elle-même une des conditions de possibilité du néolibéralisme. En faisant le choix du local, les luttes actuelles ne contribuent-elles pas à renforcer ce qu'elles veulent combattre ?

Comme il ne faut pas réduire l'absence d'un mouvement d'ensemble à l'absence de luttes sociales et écologiques, il ne faut pas déduire de la fragmentation, la fin de la solidarité. Nous observons de plus en plus des collaborations et des articulations intéressantes entre les différents mondes en lutte.

La lutte des ouvriers de l'entreprise GKN à Campi Bisenzio dans la banlieue de Florence illustre cette tendance. À l'annonce de la fermeture de leur usine (fabrication de composants automobiles et aéronautiques) en 2021, les travailleurs occupent l'entreprise. Le comité des travailleurs décide alors d'élargir la lutte en dehors de l'usine et du monde syndical, avec un certain succès. Le mouvement #insorgiamo (insurgeons-nous) devient rapidement un point de référence au niveau de la péninsule et au-delà. Bien que près de 4 ans plus tard le bilan est mitigé - la totalité des travailleurs ont été licenciés et ne bénéficient plus d'aucune aide, mais un groupe a repris partiellement en main l'outil pour fabriquer des vélos électriques cargo - la dynamique militante reste vivace, comme le démontre la forte participation à la troisième édition du festival littéraire Working class qui se tient dans les locaux encore occupés de l'ex-GKN.

Enfin, le récent mouvement de mobilisation pour la Palestine contredit le discours sur la dépolitisation, notamment de la jeunesse européenne. Il marque un tournant sur deux aspects au moins : le retour de la question géopolitique (depuis les mobilisations contre la guerre en Irak du début des années 2000) en parallèle du renouvellement des luttes anti-impérialistes au cœur de l'occident et la convergence de nombreux secteurs et de nombreuses formes d'action (manifestation, boycott, actions directes) autour d'une cause commune.

La lutte contre le génocide en cours à Gaza peut-elle stimuler un mouvement social sur les enjeux écologiques et sociaux internes à l'Union européenne ? L'internationalisme peut-il être la source d'un nouveau récit européen ? L'avenir nous le dira.

Gresea Échos N°122  
Trimestriel : Avril/Mai/Juin 2025

**Photo couverture**

©Wildpixel via Canva.com  
ISSN: 1377-7718

**Editeur responsable**

Bruno Bauraind, c/o GRESEA

**Comité de rédaction**

Bruno Bauraind, Sebastian Franco,  
Romain Gelin, Natalia Hirtz, Cédric Leterme.

**Maquette**

Giorgio Grasso

**Mise en page**

Nathalie Van Verre

**Relecture**

Anne-Lise Maréchal  
Nathalie Van Verre  
Fabrice Renière

Réalisé avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Disponible dans les librairies

**Météores**

207 rue Blaes, 1000 Bruxelles

**Tropismes**

Galerie des Princes 11, 1000 Bruxelles

**Presses Universitaires de Bruxelles**

Avenue Paul Héger 42, 1000 Bruxelles

**Ozfair**

Rue Jean Volders 9, 1060 Bruxelles

**La boutique du DK**

Rue de Danemark, 70b, 1060 Bruxelles

**La vieille Chéchet**

Rue du Monténégro 2-6, 1060 Bruxelles

**Victor, Marguerite et Cie**

Rue de Savoie, 1060 Bruxelles

**Herbes Folles**

Rue Saint-Guidon 30, 1070 Bruxelles

**Press&Café**

Avenue Albert 2, 1190 Bruxelles

**Par Chemins**

Rue Berthelot 116, 1190 Forest

**Quartier Libre**

Chaussée d'Alsenberg 374, 1180 Bruxelles

**À Livre Ouvert**

Rue Saint-Lambert 116, 1200 Bruxelles

**Coopérative Bees coop**

Rue Van Hove 19, 1030 Bruxelles

**SchaerBook**

Av. Léon Mahillon 91, 1030 Schaerbeek

**Brin d'acier**

Rue Josaphat 269, 1030 Schaerbeek

**Färm Meiser**

Av. Rogier 383, 1030 Schaerbeek

**Toute la Presse**

Avenue de Tervueren 14, 1040 Bruxelles

**Candide**

Place G. Brugmann, 1-2, 1050 Bruxelles

**Pax**

Place Cockerill 4, 4000 Liège

**Livre aux trésors**

Place Xavier-Neujean 27A, 4000 Liège

**Le temps des cerises**

Rue du Laveu 20, 4000 Liège

**Papyrus**

Rue Bas de la Place 16, 5000 Namur

**Point-Virgule**

Rue Lelièvre 1, 5000 Namur

**Presse, papier, ciseaux**

Avenue des Combattants 10, 5000 Namur

Le Gresea Échos est désormais accessible en version numérique gratuite, en parallèle de la version papier payante. Nous désirons ainsi démocratiser l'accès à nos travaux.

**ABONNEZ-VOUS**

L'abonnement papier reste d'actualité et son tarif inchangé. Nous avons toutefois plus que jamais besoin de votre soutien. Parce que s'abonner au Gresea Échos dépasse le simple acte d'achat, nous vous proposons à présent d'opter pour l'abonnement de soutien.

Nous comptons sur votre fidélité, essentielle non seulement à la survie de notre revue, mais aussi et surtout à la diffusion de voix qui défendent une vision démocratique de l'économie.

Si vous pensez qu'une lecture alternative au modèle économique dominant est essentielle et que vous souhaitez participer à pérenniser notre travail d'éducation et de recherche, ABONNEZ-VOUS.



<https://gresea.be/S-abonner-au-Gresea-Echos>

**GRESEA Asbl**

Groupe de Recherche pour une  
Stratégie économique Alternative  
Rue Royale 11, B-1000 Bruxelles  
Tél. +32(0)22197076  
Email: [info@gresea.be](mailto:info@gresea.be)  
Site: [www.gresea.be](http://www.gresea.be)  
N°Entreprise: 0420-806-883



**TARIFS**

6 euros-3 euros/numéro

**ABONNEMENTS ANNUELS**

- **Standard** : 18 euros/4 numéros
- **Étudiant/Social** : 8 euros/4 numéros
- **De soutien** : 40€ (papier et numérique)
- **Numérique** : gratuit

IBAN: BE08-0682-4646-5913

BIC (swift): GKCCBEBB

Communication : Abonnement Gresea échos